

LA MACHINE

MAG#2017

UNE VILLE QUI AVANCE !!!



La Machine
Cœur de forêt



PLATRERIE PEINTURE
Traitement de façades - Isolation extérieure Résine - Epoxy

Ent. Ponsot

14, rue J. Lhospied - 58300 CHAMPVERT

Tél. 03 86 25 25 05 - Fax 03 86 25 34 65

Depuis 1975 Port. 06 08 10 81 60 Effectif : 5 personnes

INDUSTRIE - ENTREPRISES - PARTICULIERS

SARL RICHMOND
COUVERTURE

Depuis 60 ans, notre souci, vous mettre à l'abri

UNE RAISON DE PLUS POUR NOUS CHOISIR

RÉNOVATION TOUS STYLES

UNE ÉQUIPE A LA HAUTEUR

Tél. 03 86 50 84 68 - 58260 LA MACHINE

POUR TOUTES VOS EXCURSIONS - VOS TRANSFERTS AÉROPORTS

VOYAGES GONIN Autocars et Minibus Grand Tourisme

52, route de La Machine - **ST-LÉGER-DES-VIGNES**

Tél. 03 86 77 11 44 Fax 03 86 25 04 37

E-mail : voyages-gonin@wanadoo.fr

TAXI MACHINOIS - AIRPACH Thierry

Courtes et longues distances 14, rue Salengro

Transport de malade assis 58260 LA MACHINE

Toutes distances 7j/7 06 62 48 08 33

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Bâtiment & Tertiaire

Gérard NATY

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE - VENTILATION - VMC
AUTOMATISMES - CABLAGE D'ARMOIRE
DETECTION INCENDIE - INTRUSION
INTERPHONE - CONTRÔLE D'ACCÈS

Entreprise qualifiée QUALIFELEC

13, rue Raoul-Follereau - 58260 LA MACHINE

Tél. 03 86 50 93 82

Pharmacie MARCON Jacques & Julie

Location, vente matériel médical
Hospitalisation à domicile Fauteuils roulants
Matériel orthopédique Lits médicalisés
Oxygène médical Aromathérapie

03.86.50.84.38 - 44, avenue République - 58260 LA MACHINE

Intermarché HYPER

SA Madélie - Sylvie et Fabrice PONTI
Route de Decize - 58260 LA MACHINE

Tél. 03.86.50.44.21 - Fax. 03.86.50.81.23

BOULANGERIE - PATISSERIE
PAILLERET Alain

37, rue Jean-Jaurès - 58260 LA MACHINE

Tél. 03.86.50.83.84

Van Der Donckt Christophe
MULTI-SERVICES

Bricolage intérieur, extérieur. Jardin, maison, aides diverses 07.51.64.37.30

Appt 3 - 2 bis rue Marcel Deschaumes - 58260 LA MACHINE

CopieFax

Télécopieurs
Informatique et réseaux
Photocopieurs
Copie couleur et couleur
Imprimantes

52 Bis Boulevard Camille Caponeux
58040 Nœux-sur-Vaucluse
Tél : 03 86 36 45 04
Fax : 03 86 36 41 28

commercial@copiefax.fr
http://www.copiefax.fr

5 Rue Archimède
Parc Expo 1
18000 Bourges
Tél : 02 48 45 67 12
Fax : 02 48 45 67 13

Conseil en Système d'Impression Numérique
Photocopieurs - Imprimantes - Télécopieurs - Tracés de Plans

MIROGLACE

Vérandas, Menuiserie Aluminium et PVC - Stores - Volets Roulants
Portes de Garages - Portes Automatiques - Devantures de Magasin

Z.I. Les Taupières - 134, rue Francis Garnier - BP 90736 - 58007 NEVERS Cedex

Tél 03 86 59 82 12 - Fax. 03 86 59 49 27 - menuiserie-miroglace.fr

SOMMAIRE



LE MOT DU MAIRE	5
LES FINANCES	6/7
LES TRAVAUX	8/9/10
HOMMAGE A PHILIPPE WALSZEWski	11
URBANISME	12/13/14
INFOS BREVES - TOUS ENSEMBLE	14
INFOS BREVES - LE REPAS DES AINÉS	15
ENVIRONNEMENT	16
FOCUS SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	17
LE CENTRE SOCIO CULTUREL	18
LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC	19
L'AMACOSMI - LE MUSEE DE LA MINE	20
LA SOURIS VERTE	21
LES ECOLES	22/23
LES EVENEMENTS 2017	24/25/26
JEAN DESCHAUMES	27
LA BIBLIOTHEQUE	28
11 NOVEMBRE	29
LA VIE PRATIQUE - PAROLE A	30/31
ETAT CIVIL	32
BIENVENUE BEBE	33
SPORTS EN IMAGE - OMS	34/35
LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA MACHINE	36
ZOOM SUR LINDSAY HARDOUIN	37
LISTE COMMERCANTS ARTISANS	38
FOCUS SUR LES AMIS DES MARIZYS	39
AGENDA 2018	40
LA MACHINE A RIRE 2018	41

Directeur de la publication : Daniel BARBIER

Rédaction : Carole BORNET

Photos : Yohann WALSZEWski

Créations graphiques et mises en pages : STUDIO B DESIGN - 58660 Coulanges-lès-Nevers

Photo couverture : Yohann WALSZEWski, ©federico-respini

Impression : Inore Groupe - Varennes-Vauzelles



**Forêts
Scierie
Travaux
Energies
Transports**

BBFservices

Saint-Péreuse 58110
Tél. **03 86 84 40 12**
Fax. 03 86 84 41 36
info@bongard-bazot.fr
www.bongard-bazot.fr

BBFscierie

La machine 58260
Tél. **03 86 50 93 50**
Fax. 03 86 50 98 03
contact@bbf-scierie.fr
www.bbf-scierie.fr

TRAVAUX PUBLICS & FORESTIERS



- AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES
Étangs, rivières, canaux
- PRÉPARATION DU SOL - Arasage, dessouchage, mise en andains, broyage
- TERRASSEMENT - Pistes et routes forestières, plateformes



FORÊTS

- CRÉATION OU AMÉLIORATION
Infrastructures (dessertes, places de dépôt, zones de retournement pour grumiers)
- ABATTAGE
Feuillus et Résineux, Manuel et Mécanisé
- DÉBARDAGE
Débusqueurs et Porteurs



TRANSPORTS



EXPLOITATION FORESTIÈRE



ENERGIES



SCIERIE

- SCIAGE
- CHARPENTE
- TRAVERSE
- CALAGE
- COFFRAGE
- EMBALLAGE
- PALETTES
- LAMES DE BARDAGE
- LAMES DE PARQUET
- PLINTHES
- LAMES DE TERRASSE

Votre partenaire près de chez vous

Ets ZAWORSKI

Fioul Domestique ordinaire

ESSO Fioul 4 saisons Plus

Charbon - Allume-feux

Briquettes de lignite

Granulés de bois-Pellets

Gazole non-routier GNR

Qualité supérieure

NETTOYAGE
DE CUVES
A FIOUL

ESSO
Fioul
4 Saisons Plus



17, route de Decize – 58260 LA MACHINE
Tél. 03.86.50.81.21
Fax. 03 86 50 85 04
paiement par carte CB

Livraison rapide à domicile

L'énergie est notre avenir économisons la !

LE MOT DU MAIRE



MADAME, MONSIEUR,

En 2017, Emmanuel MACRON a su capter le désir de nos concitoyens de renouveler les acteurs du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif.

Chacun à son échelle, les élus ont en commun de servir la République, la démocratie et l'intérêt général.

Fidèle à l'article 72 de notre constitution, votre équipe municipale s'est investie avec enthousiasme dans la libre administration de notre collectivité.

Sur le tapis Machinois, votre regard se laisse aller à découvrir un territoire qui s'invente chaque jour, où les initiatives créatrices de « bien vivre » ont fleuri : construction du pôle médical, mise en place du service mobile de coordination de soins pour les personnes handicapées vieillissantes, rénovation du patrimoine, renouvellement du réseau d'eau potable...

Le miroir de l'honnêteté vous révèle que ces réalisations se sont faites sans recours à l'emprunt avec un gel des taux d'imposition depuis 10 ans.

L'association UCIAM (Union Commerciale, Industrielle et Artisanale Machinoise) continue de faire briller l'aurore de son esprit et notre commune poursuit sa cure de beauté en accueillant de nouvelles entreprises avec des collaborateurs dynamiques.

Afin de pouvoir avancer un peu plus ensemble, la chaleur du cœur doit nous inviter à réserver nos achats chez nos commerçants locaux, à faire travailler nos artisans, à faire appel à nos entreprises et à nos professionnels de santé et de sécurité, à fréquenter notre marché hebdomadaire et à solliciter nos services au public...

Finalement, quelle que soit la nature du lien qui va se nouer entre ces partenaires et vous ; celui-ci racontera une page de votre Histoire. C'est votre responsabilité citoyenne.

« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » clamait Nelson Mandela.

Que ce soit au Collège « Jean Rostand », à l'école primaire « Albert Camus » ou à l'école maternelle « Jacques Prévert » ; progrès a encore rimé avec projet et savoir avec espoir. L'acquisition des connaissances offre un éclairage sur l'avenir et ouvre la porte d'un autre champ des possibles sur l'autonomie et donc la liberté. L'équipement en tablettes numériques de nos établissements confortera l'innovation pédagogique.

« Aimer n'est pas prendre mais donner ». C'est ainsi qu'agissent les bénévoles de nos associations qui sont de véritables petits lutins du Bonheur, nous offrant avec générosité de précieux moments d'échanges et de convivialité. Rejoignez-les, ils vous attendent !

A leurs côtés, l'équipe municipale que j'ai la chance d'animer entre souvent dans l'extraordinaire cercle vertueux de la vie : plus on aide les autres, plus on est heureux et plus on est heureux, plus on a envie d'aider les autres.

■ **LES VŒUX**
DE LA MUNICIPALITÉ
mercredi 10 janvier 2018,
18 h, salle des fêtes.
Venez nombreux

DANIEL BARBIER,

Maire de LA MACHINE
Conseiller Départemental

Président de l'Union Amicale des Maires de la Nièvre



FINANCES

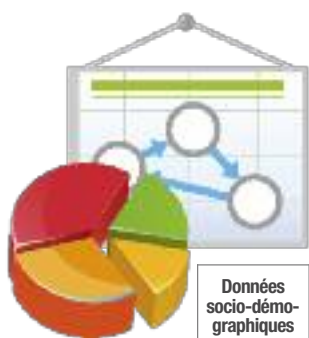
« UNE GESTION RIGOUREUSE : LA MÉMOIRE DES PROMESSES »

À l'heure où les Machinois viennent de s'acquitter de leur taxe d'habitation et de leur taxe foncière pour les propriétaires, chacun est en droit de se demander comment sont gérées les finances de la ville, ces taxes représentant une partie des recettes de la collectivité. Où va cet argent ? Comment est-il géré ?

Vous trouverez, ci-dessous et ci-contre, une analyse succincte et comparative de la gestion, en 2016, par vos élus, des finances de La Machine.

A VOUS DE JUGER !

Y sont repris, tant en recettes (produits) qu'en dépenses (charges) les principaux ratios de niveau exprimés en euros par habitant.



L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE ANNÉE 2016

Données socio-démographiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de foyers fiscaux	2078			
Dont part des foyers non imposables	63,5 %	57,1 %	51,5 %	53,5 %
Revenu fiscal moyen par foyer (en euros)	18 320	22 186	26 441	26 896
Valeur locative moyenne des locaux d'habitation	2432	3 377	2836	3 117



ÉTAT DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2016

Nature	Montant en € par habitant			
	LA MACHINE	Communes Nièvre	Communes Région	Communes de France
Encours total de la dette (à rembourser)	00	575	600	674
Annuités de remboursement	00	59	87	95
Fonds de roulement au 31/12/2015	10140	559	305	351



SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET - 2016

RECETTES

Nature du produit	Montant en € par habitant			
	LA MACHINE	Communes Nièvre	Communes Région	Communes de France
Total des produits	886	1023	784	865
Dont impôts locaux	313	259	332	371
Autres impôts et taxes	32	189	41	46
Dotation globale de fonctionnement (versée par l'Etat)	256	173	118	148
Péréquation et compensation	81	99	59	61
Fiscalité reversée par intercommunalité	137	184	123	122

DÉPENSES

Nature de la charge	Montant en € par habitant			
	LA MACHINE	Communes Nièvre	Communes Région	Communes de France
Total des charges	745	833	629	699
Dont charges de personnel	372	409	312	352
Achats et charges externes	196	237	198	211
Charges financières	0	20	21	28
Contingents (aide sociale + pompiers)	62	72	28	34
Subventions versées aux associations	76	79	34	38

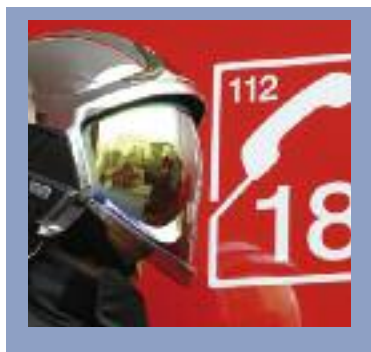


UN ACTE CITOYEN AU SERVICE DES MACHINOIS LA MACHINE A RECONDUIT SES TAUX POUR 2016.

Comme en 2001, 2003, 2004, 2005, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 les taux d'imposition ne changent pas en 2017.

LE SAVEZ-VOUS ?

La contribution de la commune au redressement des finances publiques s'élevait à 23 190 euros pour l'année 2014, 57 000 euros pour l'année 2015, 59 813 euros pour l'année 2016 et 29 160 euros pour 2017. La contribution de La Machine au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) est de 118 692 euros pour 2015, 118 353 euros pour 2016 et 116 665 euros pour 2017. L'endettement est égal à zéro euro pour le budget principal de la commune. Il n'y plus d'emprunt en cours. La commune de La Machine a une longueur de voirie à entretenir de 35 686 mètres !



PRÉCISIONS DE DANIEL BARBIER, Maire « Lors de mon élection en 2001, il y avait 25 emprunts en cours pour un capital d'origine souscrit de 2 203 008,02 euros. Au 1er janvier 2001, le capital restant dû était de 1 197 371,44 euros. L'annuité s'élevait alors à 255 935,21 euros et se composait de 75 819,97 euros en intérêts et 180 115,24 euros en remboursement de capital ». Il est à 0 euro en 2015.



NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 1^{ER} JANVIER 2017 :

fusion des communautés de communes Entre Loire et Forêt (La Machine, Saint-Léger-des-Vignes, Devay, Verneuil, Thianges, Champvert) et du Sud Nivernais (Decize, Fleury-sur-Loire, Avril-sur-Loire, Sougy-sur-Loire, Saint Germain Chassenay, Cossaye, Lucenay-lès-Aix, Lamenay-sur-Loire). Fil de Loire (Imphy/Béard/Druy-Parigny/St Ouen-sur-Loire), Toury Lurcy et La Fermeté.



TAUX DES IMPOSITIONS 2016

Taux des Impositions				
Taux appliqués %	LA MACHINE	Communes Nièvre	Communes Région	Communes France
Taxe d'habitation	12,60 %	14,84 %	10,20 %	13,20 %
Foncier bâti	19,16 %	14,57 %	16,22 %	17,71 %
Foncier non-bâti	53,74 %	39,86%	37,15 %	51,09 %
Taxe enlèvement ordures ménagères appliqué à l'intercommunalité	11,53 %	9,59 %	8,66 %	10,56 %



PRODUITS DES IMPOTS LOCAUX 2016

Produits des Impositions				
Montant en € par habitant	LA MACHINE	Communes Nièvre	Communes Région	Communes France
Taxe d'habitation	136	163	128	161
Taxe sur foncier bâti	158	133	196	193
Taxe sur foncier non-bâti	05	11	09	16
Taxe enlèvement ordures ménagères au profit de l'intercommunalité	93	84	52	80



LES TRAVAUX

LES TRAVAUX : 1 471 116,01 EUROS TTC AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET DES USAGERS

ASSAINISSEMENT		152 480,29 €
Analyses station (Laboratoire départemental)		2 368,19 €
Curage bassins (Veolia : 7 520,00 € + Amendements : 1 920,00 €)		9 440,00 €
Epandage boues (ETA Chopin : 10 000,00 € + Ternant : 3 000,00 €)		13 000,00 €
Plan d'épandage (Valterra)		3 500,00 €
Analyses complémentaires (Valterra)		981,60 €
Assistance technique station (Service de l'eau)		928,50 €
Suivi épandage des boues (Chambre d'agriculture)		600,00 €
Achats de 3 pompes (Bobin)		6 500,00 €
Dossier loi sur l'eau (Safège)		5 000,00 €
Etude diagnostique station et réseaux (Safège)		106 462,00 €
Tamis local station d'épuration (Andritz)		3 700,00 €
RENOVATION CHAUSSEE		28 000,00 €
Coulis : Rues Niot, Riblets et Deschaumes (Enroplus)		28 000,00 €
VOIRIE		23 959,40 €
Trottoir rue Jules Renard (Régie)		1 650,00 €
Peinture de route (Signanet)		1 556,40 €
Pose de 2 grilles rue du Puits Velleret (Colas)		4 440,00 €
Stock 0/20 rouge 400 tonnes (Bézille)		6 432,00 €
Panneaux de signalisation (Girod)		1 160,00 €
Maîtrise d'œuvre travaux bas du bourg (A2i)		6 060,00 €
Plan géomètre bas du bourg (Adage)		2 661,00 €
ENFOUISSEMENT RESEAUX RUE JULES RENARD		48 895,57 €
Travaux FT et BT (Sobeca)		34 503,52 €
Pose candélabres EP (Sieeen) sub. 2867,50 euros		13 764,00 €
Participation câblage (Orange)		628,05 €
EAU - POTEAUX INCENDIE		216 452,11 €
Maîtrise d'œuvre travaux AEP (Safège)		4 000,00 €
Travaux AEP rues Niot, des Cendriers et R. Rolland (Sade cgth)		195 315,72 €
Raccordements AEP rues Niot, Cendriers et Rolland (Véolia)		10 720,00 €
Branchement 16 rue des Coupes (Véolia)		2 119,19 €
Renouvellement branchement ateliers (Véolia)		4 297,20 €
ECLAIRAGE PUBLIC		2 484,00 €
Remplacement luminaire place du Coq (SIEEEN) sub 517,50 euros		2 484,00 €
LEGIONNELLES		1 228,97 €
Recherche de légionnelles (Laboratoire Départemental)		1 228,97 €
EXTINCTEURS		1 733,40 €
Vérifications		527,40 €
Essais désenfumage		181,80 €
Remplacements d'extincteurs + 10 ans (CFPI)		1 024,20 €
VISITES INSTALLATIONS GAZ ET ELECTRIQUES		3 600,00 €
Vérifications électriques		2 800,00 €
Vérifications gaz (Socotec)		800,00 €

ADA'P ERP BATIMENTS COMMUNAUX

12 000,00 €

Travaux de mise en conformité (Régie)

12 000,00 €



Dernière tranche de l'église.



Nouveau jeu à la maternelle.

DIAGNOSTIC ENERGETIQUE BATIMENTS COMMUNAUX**6 953,74 €**

Mairie, bâtiments Mairie-Curie, écoles Albert Camus et maternelle Jacques Prévert, Espace des Galibots, Espace numérique, Salle Polyvalente, Centre Christian Gros, Centre de Loisirs, Salle des Fêtes (SIEEEN).

6 953,74 €

MAISON DE SANTE**692 821,46 €**

Maîtrise d'oeuvre (Quatro)	39 000,00 €
Missions contrôles, SPS (Socotec)	10 900,00 €
Raccordement FT (Orange)	912,00 €
Dévoisement réseau BT (Enedis)	4 806,46 €
Branchement d'eau (Véolia)	3 000,00 €
Travaux 12 lots	634 203,00 €

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC**495 940,00 €**

AMO (Acte Plus)	5 940,00 €
Maîtrise d'œuvre (Architecte)	40 000,00 €
Travaux	450 000,00 €

TRAVAUX ECOLES**48 880,29 €**

Portes couloirs Albert Camus (Piron)	19 925,47 €
Peinture classe n° 5 et 6 Albert Camus (Régie)	1 100,00 €
Nouveau jeu maternelle (Kompan)	11 569,62 €
Relamping classes A. Camus (Régie)	5 000,00 €
Relamping classes maternelle (Régie)	10 600,00 €
Remplacement carreaux porte accès C.L. maternelle (Miroglace)	685,20 €

TRAVAUX BATIMENTS**208 478,65 €**

MAIRIE	1 488,00 €	
Moteur volet roulant salle conseil (Boudot)		688,00 €
Maintenance Portes automatiques (Record)		800,00 €
SALLE POLYVALENTE	16 654,00 €	
Laine de verre grenier logement gardienne (Régie)		1 300,00 €
Essuie mains électriques sanitaires (Naty)		2 022,00 €
Remplacement tuyauterie eau (Fernandes)		1 750,00 €
Sas d'entrée (Boudot)		11 582,00 €
SALLE DES FÊTES	1 630,80 €	
Détecteurs présence placards, WC et escaliers arrière scène (Naty)		1 300,80 €
Vérification ligne cuisson (Euromat 18)		330,00 €
BDJ	7 993,00 €	
Peinture plafonds (Régie)		150,00 €
Remplacement fenêtres (Boudot)		5 843,00 €
Carrelage salle multimédia, toilettes et bureau (Régie)		2 000,00 €
MARIE CURIE	6 527,20 €	
Détecteurs présence couloirs et WC ACL et OMS (Naty)		727,20 €
Peinture locaux + sols ACL (Régie)		2 500,00 €
Achat petit frigo espace Marie Curie (Ugap)		300,00 €
Peinture + sols logement étudiant (Régie)		3 000,00 €
CENTRE CHRISTIAN GROS	5 518,80 €	
Fenêtres entrée (Boudot)		5 388,00 €
Détecteurs présence couloir (Naty)		130,80 €
ESPACE NUMERIQUE	350,00 €	
Serrure porte entrée couloir (Régie)		350,00 €
GALIBOTS	16 132,76 €	
Installation ligne téléphonique (Orange)		100,00 €
Remplacement fenêtres (Piron)		16 032,76 €
CENTRE DES GLENONS	23 788,60 €	
Convecteurs école de musique, D16 à D20 (Régie)		2 300,00 €
Chauffage/climatisation réversible salle B3 (Naty)		7 258,80 €
Détecteurs D 16, D 17 et sanitaires B4 (Naty)		1 070,40 €
Détecteurs sanitaires et couloir Souris verte (Naty)		685,20 €
Placard Souris Verte (Boudot)		7 973,00 €
Climatisation salle de jeux souris verte (Naty)		3 751,20 €
Peinture dortoir Souris Verte (Régie)		750,00 €



Travaux d'enfouissement des réseaux
rue Jules-Renard.



Travaux de revêtements de chaussée
rue Deschaumes.



LES TRAVAUX

TRAVAUX BATIMENTS - (SUITE)

207 177,88 €

ATELIERS MUNICIPAUX	21 508,33 €	
Enduit atelier mécanique (Régie)		1 000,00 €
Réfection mur entre cases (Régie)		1 000,00 €
Réfection toiture bâtiment vestiaires (Richmond)		19 508,33 €
GENDARMERIE	416,40 €	
Enrouleurs volets roulants logements (Euro alu)		416,40 €
EGLISE	106 887,19 €	
Réfection façade nord (Dagois)		104 688,79 €
Réfection zing (Richmond)		2 198,40 €

DIVERS

42 142,32 €

Restauration façade bâtiment communal (Dagois)		4 081,54 €
Remise aux normes électriques dans divers bâtiments (Régie)		1 400,00 €
Achat bancs recyclés (Déclic)		1 500,00 €
Aménagement place de Stronie (Divers)		13 000,00 €
Vitres arrêt bus église (Clear Channel)		728,40 €
Illuminations (Blachère)		3 000,00 €
Achat 20 tables + 50 chaises salle B3 (Méfran)		3 000,00 €
Panneaux d'affichage mairie (Adequat)		2 532,38 €
3 tables + bancs bois des Sœurs (Déclic)		5 000,00 €
Sono portative fashion (Platine center)		1 400,00 €
Logiciel ADS Oxalis (Opéris)		6 500,00 €

JEUX EXTERIEURS

7 070,54 €

Contrôle équipements ludiques (Soléus)		348,56 €
Réfection sols amortissants (Kompan)		6 583,98 €
Pancarte jeux Glénons (Nevers enseignes)		138,00 €

SPORTS

22 830,81 €

HANDBALL	1 376,45 €	
Achat matériels (Casal sports)		1 376,45 €
FOOTBALL	7 987,00 €	
Achats de filets (Casal Sports)		217,00 €
Ampoules projecteurs E. Marets et Sokols (SIEEEN) sub. 400 euros		1 920,00 €
Achat filets pare-ballons (La fabrique à filets)		900,00 €
Achat buts transportables (Mefran)		2 600,00 €
Plâtre traçage terrain (Doras)		450,00 €
Plexi abris touche E. Marets (Euro Alu)		400,00 €
Peinture traçage terrain (Courtigné)		1 500,00 €
GYMNASTIQUE	9 495,36 €	
Tapis d'évolution (Gymnova)		9 495,36 €
ATHLETISME	2 772,00 €	
Douches vestiaires (Fernandes)		2 772,00 €
OMS	1 200,00 €	
Peinture couloir et escalier d'accès au local (Régie)		1 200,00 €

TOTAL GENERAL = 1 471 116,01 €

Les services techniques

Chaque année, nous nous devons de rappeler l'intervention de nos services techniques sur le domaine communal : action indispensable et appréciée appelée «travaux en régie municipale» : entretien de la voirie et trottoirs. Bâtiments communaux. Eclairage public. Espaces verts et fleurissement. Cimetière. Suivi quotidien du fonctionnement de la station d'épuration et de déversoirs d'orages.

HOMMAGE À PHILIPPE

LA BEAUTÉ DE LA MORT, C'EST LA PRÉSENCE.

PRÉSENCE INEXPRIMABLE DES ÂMES AIMÉES, SOURIANTE À NOS YEUX EN LARMES.

NOUS T'AVONS CONNU PHILIPPE, FARCEUR, QUELQUEFOIS TAQUIN, SOUVENT FESTIVALIER, AUJOURD'HUI LE PRÉSENT INQUIET PARLE AVEC TA VOIX DU SEUIL DE TON SILENCE.

Dans le grand calme de ton cœur, tu nous invites à revisiter les jours heureux et ils ont été nombreux, denses, fructueux notamment dans ce gymnase dont tu connais tous les recoins. Cette salle sera toujours pour Toi un jardin en fleurs parcourue par une volée d'anges, manifestations sportives ou culturelles, spectacles inédits dont tu as souvent été l'initiateur. Les instants d'Or pur du torrent de ta vie sont souvent nés ici et ta générosité nous les a fait partager alors MERCI.

En tant qu'élus et notamment adjoint chargé de la communication et de l'événementiel, tu auras été un passeur, celui qui nous a emmené à la découverte d'événements originaux avec des têtes d'affiches de renom, peu habituées à fréquenter les petites communes telles que la nôtre ; citons Patrick Sébastien le 9 décembre dernier ; Les Bodins pour lesquels tu as su établir et nouer des liens d'Amitié : l'Affiche qui est dans ton bureau en témoigne ou encore cette belle inauguration de la rénovation du Centre Bourg le 31 Octobre 2013 avec Miss France ; le spectacle des fontaines lumineuses des 13 Juillet, la fête patronale...

Passeur également d'informations : le magazine municipal, les flyers, la mise en place des panneaux électroniques, la signalétique des bâtiments, le site internet et j'en oublie certainement... Autant d'éléments qui t'ont permis inlassablement de conquérir l'immortalité auprès de nos concitoyens. Tu continueras de promener ton esprit parmi nous et ton ombre sera toujours une lumière sur nos visages !

Passeur de nouvelles en tant que correspondant du Journal du Centre, tu avais une connaissance fine et exacte des faits qui jalonnent quotidiennement la vie locale et tu savais parfaitement retranscrire cette atmosphère particulière, tu auras été une vigie de la démocratie locale.

Ces fréquents échanges t'ont permis de nourrir des relations humaines fortes avec la plupart des acteurs locaux, d'embrasser une sagesse puisée à la source de l'expérience vécue.



Au sein des équipes municipales, tu as été Philippe un « bien veilleur », une personne précieuse qui fait que l'ambiance est bonne dans un groupe, un diffuseur de gaieté qui a œuvré à ce que la vie soit plus belle entre nous. La confiance qui nous liait n'a fait que croître au cours du temps. La Mort nous ravit un Ami, nous ravalons nos sanglots.

Si tu as pu donner crédit à tous tes projets Philippe, c'est grâce à l'Amour de Magali, avec qui tu as officialisé ta liaison le 10 Juin 2000 et à l'arrivée de tes 2 petits bouts de chou le 11 Novembre 2011 Sasha et Louis venus taquiner Yohann. C'est aussi grâce aux chaudes Amitiés notamment chez les handballeurs où tu t'es engagé sans compter sur le plan local et départemental, une passion dévorante où tu auras connu la plénitude plurielle et unique à la fois, ponctuation d'instantanés de bonheur inestimables et but ultime, souverain de ta vie.

Philippe fait partie de notre vie, de notre esprit, de notre éternité disponible.

Continuons de l'Aimer comme il fut et qu'éternellement il demeure.

Adieu l'Ami !

Le 27 Janvier 2017

Daniel BARBIER

Lundi aura été une journée encore plus glaciale que les autres. Elle nous a enlevé une personne à laquelle nous étions tous très attachés. Une personne qui nous a accompagnés chaque jour de notre vie depuis des années. Ami fidèle du Journal du Centre, Philippe Walszewski, 52 ans, était le correspondant dévoué de l'information quotidienne de ce Sud Nivernais qu'il aimait tant. Son chemin avait croisé le nôtre à La Machine, notre passion était devenue la sienne. Les passions, Philippe (ébéniste de métier) les collectionnait avec toute sa générosité. Et d'abord le handball, un sport dans lequel il s'est fortement engagé. Il fut à l'origine du Handball Club La Machine et son président depuis le début. De 2000 à 2012, il a aussi dirigé le comité de la Nièvre. Engagé, Philippe l'était aussi dans la vie locale, tout d'abord en tant que sapeur-pompier à La Machine, puis en tant qu'élus à La Machine et à la Communauté de communes du Sud nivernais. Adjoint municipal à l'événementiel, Philippe aimait lancer de véritables défis pour animer sa ville, comme l'organisation de grands spectacles populaires rassemblant près de neuf cents personnes à chaque fois. Il venait de se lancer un nouveau challenge : donner un second souffle au Comité de jumelage La Machine/Stronie Slaskie, ville située en Pologne, pays d'origine de sa famille. **Le Journal du Centre.**

Le 16 Juin, à l'occasion de la quarante et unième édition, les organisateurs du TNM, Jean-François Bernard et ses adjoints Benoit Favrolt et Raphaël Deschamps, ont décidé de lui rendre hommage.



URBANISME

DÉMARCHES EN MATIÈRE D'URBANISME

L'urbanisme sur la commune de La Machine est réglementé par un document intitulé Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), approuvé le 14 décembre 2006 par le Conseil Municipal. Pour tout projet de construction, réhabilitation, agrandissement d'une habitation vous devez formuler une demande d'autorisation d'urbanisme auprès de la mairie. Vous trouverez la liste des travaux soumis à déclaration préalable ou à permis de construire sur le site www.servicepublic.fr en cliquant sur le lien suivant : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/n319.xhtml>

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Travaux concernés :

● Travaux sur une petite surface

Les travaux peuvent :

- avoir lieu sur une construction existante (par exemple, construction d'un garage accolé à une maison)
- créer une nouvelle construction isolée (par exemple, un abri de jardin, une piscine) ou édifier une clôture.

Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU).

Dans le cas où la demande d'extension est certes comprise entre 20 et 40 m² de surface, mais porte l'ensemble de la surface de la construction à plus de 150 m², alors un permis de construire doit être déposé.

● Changement de destination

Une déclaration préalable est demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

● Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

Une déclaration est obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment. Les travaux concernés peuvent concerner :

- la création ou la modification d'ouvertures,
- la pose de panneaux photovoltaïque,
- ou le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade, les volets, la toiture.

À l'inverse, les travaux consistant à restaurer l'état initial du bâtiment ne nécessitent pas de déclaration préalable. Ces travaux, dits de ravalement, concernent toute opération qui a pour but de remettre les façades en bon état de propreté comme le nettoyage des murs.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Il est généralement exigé pour tous les travaux de grandes importances.



Travaux concernés :

● Travaux créant une nouvelle construction

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant.

Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m²,
- et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

● Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Dans tous les cas, un permis de construire est exigé si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m². Lorsque la construction est située en zone urbaine d'une commune couverte par un PLU, un permis est nécessaire si :

- les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m²,
- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m².

● Un permis est également exigé si les travaux :

- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment,
- lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

URBANISME

LES PIÈCES GRAPHIQUES DU PERMIS DE CONSTRUIRE (PC) & DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)

L'exemple ci-dessous illustre comment doivent être représentées les pièces à joindre avec le formulaire CERFA de demande de PERMIS DE CONSTRUIRE * ou de DÉCLARATION PRÉALABLE * à déposer à la mairie.

Les documents doivent être lisibles et précis (dimensions clairement indiquées, échelle adaptée au contexte) afin de faciliter leur compréhension par les personnes qui instruisent le dossier.

LE PLAN DE SITUATION PC 1 / PC Mi 1 / DP 1

Il sert à situer votre terrain dans la commune.

Utilisez un plan de ville ou une carte lisible.

Indiquez, pour votre terrain :

- son orientation (indiquez le nord),
- un ou des repères pour le situer : t Ø m
- le nom des rues ou routes ou chemins qui le desservent.

Si la commune possède un plan d'urbanisme (PLU, carte communale), indiquez si possible la zone dans laquelle se situe votre terrain.



LE PLAN DE MASSE PC 2 / PC Mi 2 / DP 2

Il permet de décrire le terrain et d'y situer la construction.

Un plan de masse ÉTAT DES LIEUX et un plan de masse PROJET sont souvent nécessaires pour plus de clarté.

Utilisez un plan (cadastral, de géomètre, ...).

Indiquez l'échelle du document.

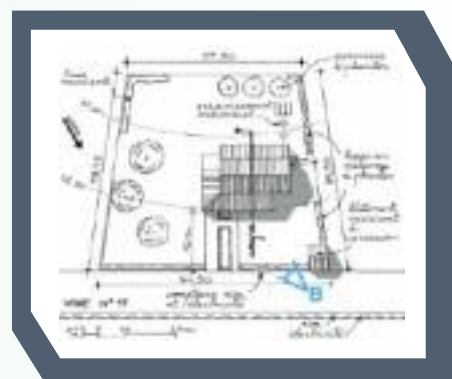
Pour votre terrain, indiquez :

- son orientation (indiquez le nord),
- ses dimensions, les courbes de niveau,
- les bâtiments existant sur le terrain, à conserver ou à démolir,
- les plantations, les clôtures.

Pour votre projet de construction, indiquez :

- ses distances par rapport aux limites du terrain,
- les places de stationnement, accès, voirie interne,
- l'emplacement des réseaux : eau, électricité, assainissement.

En cas d'assainissement individuel, représentez-le sur le plan.



LE PLAN EN COUPE PC 3 / PC Mi 3 / DP 3

Il montre le volume de la construction et son adaptation au terrain,

en particulier si celui-ci est en pente. Il montre le profil donnant sur la voie publique et, dans le cas d'une extension, l'insertion du projet.

Dessinez au moins une coupe de la construction.

Indiquez l'échelle du document.

Indiquez :

- le profil et les niveaux du terrain naturel,
- le profil et les hauteurs de la construction par rapport au terrain naturel,
- le traitement des espaces extérieurs (accès, stationnement, terrasses, plantations).

Reportez la position de la coupe sur le plan de masse.



URBANISME



LE PLAN DES FACADES ET DES TOITURES PC 5 / PC Mi 5 / DP 4

Il montre l'aspect extérieur et permet de vérifier toutes les dimensions de la construction. Dans le cas d'une modification de façade, un plan de l'état des lieux et un plan du projet sont souvent nécessaires. Représentez un plan de chaque façade et indiquez l'échelle.

Indiquez :

- les dimensions de la construction (longueur, hauteur),
- les dimensions et positions des ouvertures,
- l'orientation (façade sud, façade ouest, etc.),
- les matériaux apparents utilisés.



LE DOCUMENT GRAPHIQUE PC 6 / PC Mi 6 / DP 5* / DP 6*

Il montre comment le projet sera vu dans le paysage environnant.

Prenez une photographie du terrain tel qu'il est actuellement. Représentez sur cette photographie l'insertion du projet ainsi que le traitement des accès et des abords. Vous pouvez réaliser au choix 1 croquis à la main, 1 montage photographique, 1 simulation informatique.

■ Pour les projets non visibles depuis l'espace public, la DP6 est remplacée par la DP5, perspective montrant l'aspect extérieur du projet (depuis le jardin arrière, par exemple).

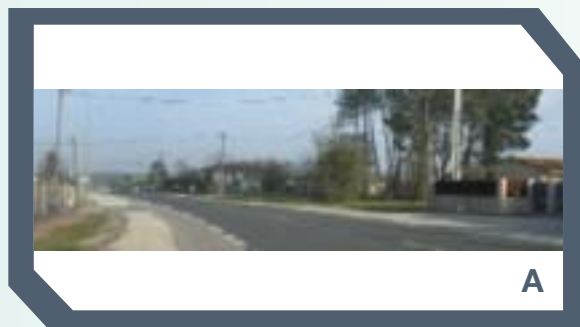


LES PHOTOGRAPHIES PC 7 - PC 8 / PC Mi 7 - PC Mi 8 / DP 7 - DP 8

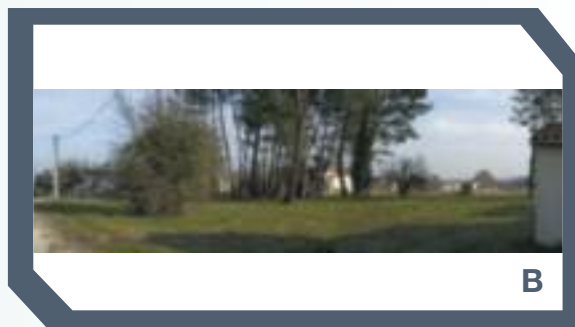
Elles montrent le terrain dans le paysage proche et lointain.

Prenez au moins 2 photographies du terrain tel qu'il est actuellement, l'une de loin A, l'autre de près B.

Reportez les points de prises de vues sur le plan de situation A et sur le plan de masse B (voir page précédente).



A



B

LA NOTICE PC 4 / PC Mi 4 / DP 11**

Complément du document graphique, elle permet de justifier vos choix : conception architecturale, adaptation au terrain, respect du paysage environnant. Rédigez un texte décrivant votre projet. Avec des termes précis, expliquez les points suivants :

- paysage : urbain, rural, vallonné, plat, arboré, ...
 - terrain : pente, accès, plantations existantes ou à réaliser, visibilité dans le paysage, ...
 - aspect de la construction : volumes, matériaux, couleurs, architecture traditionnelle ou contemporaine, ...
 - adaptation du projet à son environnement : respect de l'architecture locale, préservation des plantations existantes, ...
 - Soyez cohérent dans ce que vous indiquez entre la notice, le CERFA et les pièces graphiques !
- Dans le cas d'une DP, la notice n'est obligatoire que pour les projets situés en secteur protégé. Cependant, pour une meilleure compréhension du projet, la notice est souvent nécessaire.



INFOS/BRÈVES

LE REPAS DES AÎNÉS

« Il n'est pas d'hiver sans neige, de printemps sans soleil ni de joie sans être partagée. » C'est par ces mots que Sylvie DUMONT a ouvert le repas offert aux personnes âgées de plus de 70 ans du 2 Avril 2017. 210 personnes environ avaient accepté l'invitation et tous ont passé une agréable journée.



Le repas a été concocté par l'Hôtel des Mineurs, et l'animation musicale était l'œuvre de l'orchestre « Pascal Rabigot ». Ceux qui, pour diverses raisons, n'avaient pu être présents, mais qui avaient répondu à notre courrier, ont reçu un bon d'achat à prendre chez nos commerçants Machinois. Coût : Repas : 8886 euros, brioches : 1 393 euros, bons d'achat : 4 800 euros soit un total de 15 080 euros en faveur du commerce local. Prochaine édition le dimanche 8 Avril 2018.

LA FÊTE DES MÈRES



À l'occasion de la Fête des Mères, soixante-cinq mamans ont été accueillies, dernièrement, à la mairie, par Sylvie Dumont, adjointe au maire, en charge du Centre communal d'action sociale (CCAS).

« Vous avez toutes un ingrédient en commun, l'amour. Bonne fête à toutes. » Une rose a été offerte à chacune. Mmes Matonnat et Bossu, respectivement mères de cinq et six enfants, ont reçu le diplôme de la famille nombreuse et une belle composition florale. Le verre de l'amitié et quelques gourmandises sont venus conclure ce chaleureux événement.

ENVIRONNEMENT

ENSEMBLE RÉDUISONS L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, la loi Labbé, complétée par la loi de transition énergétique pour une croissance verte, est entrée en vigueur. Elle interdit à l'état, aux collectivités et aux établissements publics d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des promenades et de la voirie accessibles ou ouverts au public.

Par ailleurs, d'autres réglementations restreignent déjà l'usage de ces produits dans les lieux fréquentés par les enfants et à proximité des bâtiments recevant des personnes vulnérables.

ACCEPTER PLUS DE VÉGÉTATION SPONTANÉE

Des techniques alternatives (binage, balayage manuel et mécanique) ont été choisies pour permettre le désherbage le plus efficace possible en ville. Cette gestion plus respectueuse de l'environnement et de la santé des habitants va inévitablement avoir pour conséquence la présence de végétation spontanée dans les espaces publics. Aujourd'hui nous ne sommes plus en capacité d'entretenir les 44 kms de voirie de notre commune comme par le passé. Il est important de changer notre regard sur cette végétation spontanée. Redonnons une place au végétal et à la nature dans la ville.



DÉSHERBER DEVANT CHEZ SOI UN GESTE CITOYEN

La municipalité encourage activement la participation de chacun dans cette démarche. En effet chaque propriétaire ou locataire est responsable de la propreté de son pas de porte et du trottoir au droit de sa propriété. De même que nous balayons et déneigeons devant chez nous, prenons ensemble l'habitude d'enlever régulièrement les quelques herbes qui poussent sur notre trottoir.

DES GESTES SIMPLES POUR ÉVITER D'ENGORGER LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT



Les lingettes bouchent les égouts, bloquent les pompes de relevage et coûtent très cher à la collectivité.

La plupart des gens se débarrassent des lingettes en les jetant dans les toilettes, sous prétexte que ces articles sont biodégradables. Voilà comment au bout de

la chaîne, ou plus justement des canalisations, la lingette souillée vient obstruer les pompes de relevage et le dégrilleur de la station d'épuration. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il devient un véritable casse-tête pour nos services chargés de la maintenance de la station d'épuration.

La cuvette des WC n'est pas un vide-ordures

La quasi-totalité des lingettes utilisées pour le démaquillage, pour dépoussiérer, pour nettoyer l'évier de la cuisine ne sont pas plus biodégradables que ne le sont les autres produits issus de cette même famille des matières intissées. Dans tous les cas, elles ne se désintè-

grent pas de la même manière ni avec la même rapidité que le papier toilette. Jetées dans les cuvettes des WC, elles resteront dans le réseau d'assainissement plusieurs jours sans se désagréger, elles boucheront les égouts ou arriveront à la station sous forme de filasse provoquant des dysfonctionnements importants.

La cuvette des WC n'est pas un vide-ordures où l'on se débarrasse d'éléments solides. Chacun le sait, il est interdit d'y jeter les coton-tiges, les protections hygiéniques, les préservatifs, les couches, les peintures, les substances chimiques, les huiles,....

Ce phénomène est considéré comme un véritable fléau. La commune de La Machine n'est pas épargnée et subit une situation identique. Les employés municipaux ont dû procéder ces dernières années à la réparation et au changement de plusieurs pompes de relevage, précisément à cause de ces lingettes qui s'agglomèrent et finissent par bloquer les mécanismes, sans oublier les curages effectués sur le réseau afin de supprimer les bouchons. Pour éviter des dépenses, qui seront forcément repercutées sur l'usager, il faut que chacun adopte des gestes simples, notamment en mettant les lingettes dans une poubelle.

FOCUS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-NIVERNAIS

PRÉSENTATION

La Communauté de Communes du Sud-Nivernais (CCSN)

est un nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé le 1er janvier 2017.

Il est constitué des anciennes Communautés de Communes du Sud Nivernais (Decize) et d'Entre Loire et Forêt (La Machine) qui ont fusionné le 1er janvier 2016.

En 2017 elles ont été rejointes par la Communauté de Communes Fil de Loire (Imphy) ainsi que les Communes de La Fermeté (CC des Amognes) et de Toury Lurcy (CC Sologne Bourbonnais-Nivernais), ce qui représente 20 communes.

Avec ses 22 394 habitants (source INSEE – population totale 2017), la Communauté de Communes du Sud Nivernais représente la troisième intercommunalité du département en termes de population.

RÉALISATIONS 2017

L'un des axes de développement de la Communauté de Communes du Sud Nivernais est l'essor de l'économie touristique.

Pour cela plusieurs actions ont été menées cette année :

- La réfection du clocher de l'Eglise de Verneuil.
- La création d'une halte à destination des cyclistes et randonneurs à Devay.
- L'acquisition et la production de 30 audioguides pour le Musée de la Mine de La Machine.
- L'aménagement de sanitaires publics sur le site de l'Etang Grenetier de La Machine. Accessibles aux personnes à mobilité réduite et intégrant un système de nettoyage automatique, ils complètent l'offre touristique de ce lieu de villégiature.

La Communauté de Communes travaille également à la mise en place d'un schéma intercommunal de randonnée sur l'ensemble de son territoire, qui se traduira par l'édition d'un topoguide. Un calendrier des manifestations des 20 communes de la CCSN est également en élaboration pour 2018.

Afin de s'attaquer au problème des plantes aquatiques qui pénalisent la filière nautique (navigation, pêche, canoë...) la Communauté de Communes du Sud Nivernais a fait l'acquisition d'un faucardeur.

Cet engin est doté d'une lame de fauchage de 2 mètres de long et d'un panier de ramassage.

Dans le cadre de la commission mutualisation de la CCSN, les communes rurales ont bénéficié d'enrobé à froid et de travaux de point à temps pour la réfection de leurs routes.

La Communauté de Communes a procédé à des travaux de voirie sur les routes communautaires d'Avril sur Loire, Fleury sur Loire et La Machine (route menant aux entreprises de la zone des Fontaines Douces).



LE CENTRE SOCIO CULTUREL

UNE ASSOCIATION PLEINE DE VIE !



Assemblée Générale du 20 juin 2017.

Professionalisme, bénévolat, services, animations, convivialité et surtout... proximité. Ils sont les ingrédients essentiels à cette association locale qui entretient un rapport particulier et fort avec La Municipalité.

Elle agit avec et pour tous les publics, de la petite enfance aux aînés, et très souvent en partenariat avec les institutions, les associations locales, les collectivités et les autres Centres Sociaux Voisins. Elle coordonne le Contrat Enfance Jeunesse signé entre la Municipalité de La Machine et la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre, a en charge l'animation du Projet Educatif Territorial et pilote toutes les activités périscolaires jusqu'à l'accompagnement à la scolarité (CLAS). Des Accueils de Loisirs sont organisés pour tous les enfants à chaque période de vacances (sauf fin d'année). Elle mène des actions pour accompagner les familles dans leur rôle de parents, pour agir dans les domaines de la prévention santé, de la solidarité ou encore pour accompagner le vieillissement de nos seniors avec, par exemple, le service de portage de repas à domicile. Enfin, elle coordonne et organise également des activités sportives et culturelles et des fêtes, comme la Journée Bien-Etre, pour simplement passer de bons moments tous ensemble..

Il en faut de la volonté, de l'envie, de la disponibilité, de la créativité mais aussi de l'engagement aux 14 salariés du centre ainsi qu'aux bénévoles pour agir autant. Effectivement, le Centre Socio-Culturel est une association dynamique qui fait vivre toute l'année un panel d'activités et de services proposés aux habitants, mais toujours en s'appuyant sur des valeurs de respect et partage «Et puis, il vous suffit de pousser la porte du Centre Socio-Culturel, face au Musée de La Mine, pour très vite vous rendre compte que la convivialité est une forme de spécialité de l'association. Vous apprécierez l'accueil : café, gâteau » ou autres surprises agréables. C'est convivial oui... mais très sérieux aussi puisque l'association a le label « Maison des Services Au Public » (MSAP). A ce titre, elle favorise l'accès des administrés aux services publics dans une logique de proximité. C'est aussi un moyen d'accompagner les habitants dans l'utilisation des outils numériques et dans toutes les nouvelles logiques de dématérialisations. « Le Numérique c'est bien, mais le rapport humain on y tient » comme le revendiquent les Chargées d'Accueil, Carole et Sandrine.

Tous les services et activités proposés par le Centre Socio-Culturel de LA MACHINE, vous les découvrirez en détails dans leur tout premier magazine qui sera distribué très prochainement.



A propos d'échanges, en 2018, plusieurs commissions seront organisées pour recueillir les avis et les idées des habitants afin de construire le nouveau projet associatif. La population sera invitée à participer activement.

Un Centre Social, ou Centre Socio-Culturel, n'est pas un guichet où l'on vient acheter un service ou un loisir, mais une association avec un projet associatif :

**« PENSER EN FEMME ET HOMME D'ACTION
ET AGIR EN FEMME ET HOMME DE PENSÉE »**

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL EST MSAP ! UN NOUVEAU LIEN ENTRE LA POPULATION ET LES SERVICES PUBLICS.

L'attribution du label « Maison de services au public » (MSAP) le 01 janvier 2016 par le Préfet de la Nièvre confirme pleinement la mission confiée au Centre Socio Culturel de La Machine : l'accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives, notamment avec les outils numériques.

Afin de renforcer la qualité de l'accès aux services de proximité, l'État s'est engagé dans le développement de Maisons de Services Au Public pour délivrer une offre de proximité à l'attention de tous les publics, et gratuitement.

De l'information transversale de 1^{er} niveau à l'accompagnement de l'usager sur des démarches spécifiques, **ces Maisons articulent présence humaine et outils numériques, en lien avec les principaux opérateurs de service public.**

Au démarrage à LA MACHINE, cet accueil était animé par Marinette BORREGO, Référente Familles. Depuis 2017, **c'est Carole BORNET qui l'anime.** Pascaline VARIGNIER, Référente Séniors apporte son soutien pour des démarches particulières réservées aux 60 ans +.

Le Centre Socio-Culturel est ainsi devenu un lieu unique où les habitants peuvent être accompagnés par le personnel du Centre sans devoir se déplacer dans les zones urbaines où subsistent encore des permanences des différentes administrations ou celles de partenaires comme Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales, la Sécurité Sociale, Préfecture...



LES MISSIONS

ACCUEILLIR – EXPLIQUER – INFORMER – ORIENTER – ACCOMPAGNER

Des aides et conseils personnalisés

Les agents du Centre Socio-Culturel sont formés par les opérateurs partenaires afin de pouvoir :

- Accueillir, informer et orienter : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation)...
- Aider à l'utilisation des services en ligne : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...
- Aider aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers, ...
- Mettre en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences dans les locaux de la Maison de Services Au Public, entretien à distance...

Vous y trouverez de la documentation et des postes informatiques avec connexions internet.

Des entretiens confidentiels avec les partenaires sont possibles pour répondre au mieux à vos attentes grâce à la borne dont est équipé le Centre Socio-Culturel.

LES PARTENAIRES DE LA MSAP DE LA MACHINE



MUSÉE

L'AMACOSMI ET LES AMIS DU MUSÉE DE LA MINE

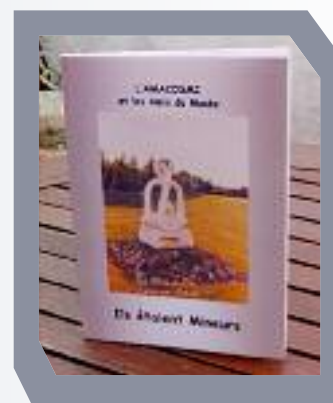
L'association présentera du 12 au 18 juin prochain à l'Espace Marie Curie, une exposition sur les puits de mine de La Machine. Les principaux puits y seront présentés ainsi qu'un bref historique.

La photothèque du musée de la mine est sans cesse enrichie par de nouvelles photographies, et toute personne en possédant sur L'histoire de La Machine (Commerces, manifestations, sports, villes, écoles...) est invitée à nous les confier afin qu'elles soient scannées. Elles seront rendues aux propriétaires rapidement. (Contact : Pascal BALOURDET, secrétaire de l'association 06 77 46 36 16)

Rendez-vous également pour la commémoration de la catastrophe minière du 18 février 1890 (Les horaires seront communiqués par la presse locale)

Toute personne se sentant concernée par l'histoire de La Machine peut adhérer à l'association lors de sa prochaine assemblée générale qui aura lieu en Février prochain (la date sera communiquée par la presse locale).

Siège : Mairie de La Machine - 58260



Edition 2017 d'un petit ouvrage en hommage aux anciens mineurs guides bénévoles sur le Puits des Glénons. Ouvrage disponible sur demande auprès de ????????????

MUSÉE DE LA MINE DE LA MACHINE

En 2017 le Musée de la Mine a accueilli **6 636 visiteurs (soit +5.5% comparé à 2016) dont 1 040 scolaires.**

Depuis leur mise en place début juillet, plus de 400 visiteurs ont testé les audioguides qui apportent une présentation plus détaillée des objets des collections et des salles de l'ancien siège de la houillère. Ils sont disponibles en français, anglais et néerlandais afin de répondre aux besoins des visiteurs étrangers mais également accessibles aux publics malvoyants et malentendants.

L'exposition temporaire 2017 « Merci à Tous ! » a permis de mettre en valeur et de remercier 60 donateurs qui ont participé à l'évolution des collections du Musée par leurs dons, leurs prêts, leurs acquisitions, leurs dépôts. Cette exposition a été l'occasion de faire sortir des réserves du musée des objets, peintures, ouvrages qui ne sont pas exposés actuellement.

En 2018 l'exposition aura pour thème le mode de fonctionnement d'une mine de charbon comme celle de La Machine en décrivant tous les corps de métiers qui participaient à son fonctionnement.

RÉTROSPECTIVES PHOTOS DE L'ANNÉE 2017



Exposition « Ils étaient mineurs » les 23-24 et 25 juin à l'Espace des Galibots.



LA SOURIS VERTE



Afin de répondre aux besoins et demandes des familles, des professionnelles de la petite enfance sont présentes pour assurer le bien-être physique et affectif des enfants de 3 mois à 6 ans accueillis.

PLUSIEURS SERVICES SONT MIS À LA DISPOSITION DES FAMILLES

Le Multi-accueil offre un mode de garde régulier ou ponctuel selon les besoins des parents les Lundi/Mardi et Jeudi : 8H45 à 17H30 et les Mercredi et Vendredi : 8H45 à 12H

La Farandole : ce service mis en place avec le Centre Socio-culturel de La Machine le Mercredi de 12H à 18H accueille, en période scolaire, les enfants de 2 à 6 ans. Cette journée, réservée aux plus grands, permet aux enfants qui ne vont pas encore à l'école de se familiariser avec la vie en collectivité. Les enfants scolarisés à l'école maternelle de La Machine sont récupérés le midi après l'école et accompagnés en minibus jusqu'à La Souris Verte.



LES ACTIONS SUR 2017 :

- Mise en place des contrats avec les familles pour les accueils réguliers.
- Personnels fixes sur la structure pour plus de lien et de suivi avec l'enfant et sa famille.
- Reprise du partenariat avec le Centre Socio-culturel de La Machine pour l'animation de la salle d'attente lors des consultations PMI.
- Sorties régulières à la médiathèque de La Machine.
- Sortie au plan d'eau de Decize (été 2017)
- Spectacle musical à Anlezy pour la nouvelle année
- Fête de l'été à La Machine avec intervention de la ferme pédagogique itinérante de Champvert.

LES PROJETS 2018 :

- rencontre avec les usagers du foyer résidence La Maison des Roses
- babyhand pour les 2/3 ans en partenariat avec le club de hand-ball de La Machine.

*La fête de fin d'année de la halte-garderie
La Souris verte a réuni enfants, parents et personnel
éducatif autour d'animations*

LES ÉCOLES

« PRENONS NOS LIVRES ET NOS CRAYONS. CE SONT NOS ARMES
LES PLUS PUISSANTES. UN ENFANT, UN ENSEIGNANT, UN STYLO ET
UN LIVRE PEUVENT CHANGER LE MONDE. L'ÉDUCATION EST LA SEULE
SOLUTION » Malala Yousafzai - Prix Nobel de la Paix -2014



Carnaval de l'école maternelle.

L'ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

- **Rentrée 2017 : 90 élèves**
- Coût par élève 2016: 1225,09€
- Equipement tablettes numériques : 10651,80 €
- Achat 1 vidéoprojecteur : 1250 €
- Achat 1 micro-ondes : 160 €
- Achat 1 onduleur : 288 €
- Achat jeux extérieur : 11569,62 €
- Subvention voyage : 2200 €
- Subvention arbre Noël : 2200 €
- Subventions tablettes numériques : 4000 € de l'Etat
- **15 décembre 2016** : Arbre de Noël
- **7 mars 2017** : Petit déjeuner à l'école
- **19 mai 2017** : Fête du sport
- **16 juin 2017** : Arrivée TNM à La Machine.
Journée festive à l'école autour du vélo
- **19 juin 2017** : Visite CP pour les « grande section »
- **23 juin 2017** : Sortie accrobranches pour les Moyens
et Grandes Sections
- **30 juin 2017**: Sortie jardin de Vandenesse pour les TP et PM

**A LA MACHINE,
L'ÉCOLE EN ÉLEVANT L'IDÉAL HUMAIN,
OUVRE TOUTES LES PORTES
À TOUTES LES ESPÉRANCES !**

L'ÉCOLE PRIMAIRE ALBERT CAMUS

- **Rentrée 2017 : 172 élèves**
- Coût par élève 2016: 645,11€
- Equipement tablettes numériques : 10758.60 €
- Achat 3 vidéoprojecteurs : 3750 €
- Achat de 34 dictionnaires : 952 €
- Subvention voyage : 2700 €
- Subvention USEP : 1500 €
- Subventions tablettes numériques : 4000 € de l'Etat
900 € ERDF
- **Piscine** : toutes les classes s'y rendront
- **ADATEEP** : Le 27 septembre évacuation d'un bus
- Participation des CM1 et CM2 aux commémorations
du 11 novembre et du 18 février 1890
- **10 octobre 2016** : Les CE2/CM1/CM2 ont participé
à la dictée d'ELA (association contre la leucodystrophie)
- **ADATER** : (Association environnementale)
3 interventions pour les CE1 et CE2, novembre, mars et mai
- **19 mai 2017** : Fête du sport
- **9 juin 2017** : Visite du collège pour les CM2
- **16 juin 2017** : Arrivée TNM à La Machine.
Journée festive à l'école autour du vélo
- **19 au 23 juin 2017** : Classe découverte à Baye
pour les CM1 et CM2
- **28 juin 2017** : Remise des dictionnaires à 34 élèves
de CM2 : 892,80 €
- **30 juin 2017** : Visite du Moulin de Maupertuis
pour les CE3 et CM1
- **3 juillet 2017** : Visite Forteresse de Bourbon l'Archambault
pour les CP
- **6 juillet 2017** : Visite pavillon de Pouilly-sur-Loire
(découverte de la nature) pour les CE1 et CE2



Remise de dictionnaires aux futurs collégiens.



Cross 2017.



Equipement de tablettes numériques
Visite des élus de La Machine, des représentants de l'Inspection académique, de la préfecture et d'Enedis.

Conformément au décret N° 2017-1108 du 27 juin 2017 et après consultation écrite des familles, le conseil municipal adopte l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours au lieu de 4.5 jours (144 familles favorables à 4 jours contre 40 familles à 4.5 jours).

Ecole maternelle : début des cours à 9h jusqu'à 12h et de 13h30 à 16h30

Ecole primaire : début des cours à 8h45 jusqu'à 12h10 et de 13h40 à 16h15

LE COLLÈGE

Lors du dernier cross départemental, organisé par l'UNSS à Nevers, la moisson de médailles a été belle pour les élèves du collège Jean-Rostand de La Machine.

Cette AS du collège fonctionne tous les mercredis de 13h à 16h à la salle polyvalente de La Machine. Les objectifs de cette AS est de :

- proposer aux élèves une offre de pratiques diversifiées s'inscrivant dans le projet du district UNSS Sud Morvan (multi activités)
- de permettre au plus grand nombre d'élèves une pratique compétitive et/ou de loisir
- de développer le sens des responsabilités et l'autonomie des élèves en assumant les rôles de jeunes officiels.

Les compétitions dans le cadre du district UNSS Sud Morvan se déroulent le plus souvent sur Decize de 13h à 16h45.

Tous les élèves volontaires sont les bienvenus (du débutant au confirmé.)



ÉVÉNEMENTIEL

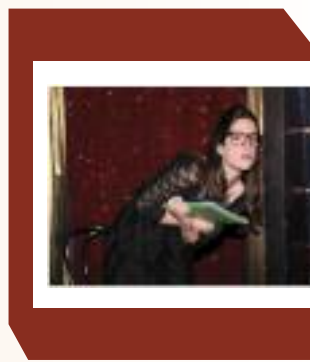
LA MACHINE À RIRE 2017

L'édition 2017 du festival La Machine à Rire a marqué un nouveau virage dans la politique du festival. Finies les deux têtes d'affiche fin juin, désormais une place plus importante est accordée aux jeunes talents avec la soirée café-théâtre du vendredi soir.

Plateau de charcuterie et fromage autour d'un verre de vin accompagnaient le public qui a pu déguster les prestations des humoristes programmées par le festival. Et le niveau était impressionnant aux dires du public conquis par la prestation des différents protagonistes. A ce petit jeu, ce sont Philippe Roche et Felix qui en sont ressortis vainqueurs en gagnant respectivement les prix du public et du jury. Mais nul doute que tous les humoristes auraient pu prétendre à ce précieux sésame.

Les deux humoristes ont donc remporté le privilège d'effectuer la première partie de la tête d'affiche de l'édition 2017 Julien Courbet. Devant une belle salle, le public a pu apprécier la performance de l'animateur-vedette qui a su faire oublier aisément son métier d'animateur et nous proposer un show digne des plus grands humoristes.

L'édition 2017 constitue donc un nouveau départ pour le festival qui continue d'affirmer chaque année son statut de découvreur de talents.



ÉVÉNEMENTIEL

DES FÊTES POUR ÊTRE ENSEMBLE

L'ART DE LA PLÉCHIE

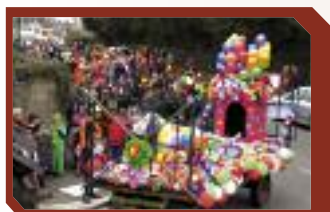
SAMEDI 18 MARS



le rendez-vous était donné vers la station d'épuration où les anciens de l'association des Plêcheurs du Morvan venaient transmettre leur savoir faire. Le temps d'une matinée, les plêcheurs ont donc initié petits et grands à cette technique traditionnelle morvandelle, art ancestral qui consiste à tresser des haies vivantes. *Prochain rendez-vous en mars 2018*

CARNAVAL

SAMEDI 18 MARS



De nombreux petits machinois, accompagnés de leurs parents, ont répondu présent pour le défilé de carnaval. Le départ était donné au Foyer des Marizys avec une arrivée à la salle des fêtes. Cette cavalcade fût clôturée par un spectacle de magie et d'un goûter.

ORCHESTRE D'HARMONIE

DIMANCHE 26 MARS



Concert exceptionnel avec la fanfare et Bagdad de la 9ème brigade d'infanterie de Marine.

TNM

JEUDI 16 JUIN

LA MACHINE VILLE ÉTAPE
DE LA 42^{ème} ÉDITION DU TOUR NIVERNAIS MORVAN

Activité Ecole Maternelle.



La cité machinoise a vécu une belle journée autour du vélo. Dès le matin et jusqu'à 16 h, l'école maternelle Jacques-Prévert a proposé aux enfants un spectacle et plusieurs activités : dessin, jeu extérieur ou apprentissage des premiers gestes avec trois pompiers locaux.

L'après-midi, sur la place des Fusillés, les élèves de l'école primaire et les élèves du collège Jean-Rostand ont pu profiter d'une piste de BMX, installée par le comité départemental de cyclisme, avec initiation aux premiers gestes et au maniement de la lance à incendie.

Ensuite, les regards se sont tournés vers l'avenue de la République pour assister à l'arrivée de la deuxième étape du TNM.

La journée s'est terminée dans la cour du Musée de la Mine avec la remise des différents maillots, un concert et un vin d'honneur offert par la municipalité.



Piste BMX
Ecole Primaire - Collège.



Arrivée TNM

ÉVÉNEMENTIEL

ENCORE UN MOMENT FÉÉRIQUE

13 JUILLET



Le spectacle des fontaines dansantes et lumineuses, mis en place par la société Atlandid, avec un final de pyrotechnie a su à nouveau subjuguer le public.

COMITÉ DE JUMELAGE

2 AU 9 JUILLET



Cet été, du 2 au 9 juillet, le Comité de Jumelage a organisé sur la commune la venue de plusieurs jeunes originaires de Stronie-Slaskie. Il a proposé aux jeunes Polonais et Machinois une semaine riche en activités. Parmi elles, visite de Paris, Nevers, journée au Pal, activité en forêt, city raid à La Machine pour découvrir la cité minière, échange avec les différentes écoles, création et inauguration du square Stronie-Slaskie, atelier top chef en collaboration avec le collège...

FETE PATRONALE

14 - 15 ET 16 AOUT



Ouverture de la fête : Déambulation rythmée aux sons de la Bande à Nanou.



61^{ème} édition du Grand Prix Cycliste de La Machine.



Inauguration du square Stronie-Slaskie.



Vendredi 16 juin : Délégation municipale à Stronie-Slaskie à l'occasion du jubilé des Jumelages.

SAINT HUBERT

SAMEDI 11 NOVEMBRE



L'équipage de la Clef des Champs a de nouveau animé notre cité le samedi 11 novembre.

Messe de Saint-Hubert au son des trompes de chasse, bénédiction de la meute, sans oublier la chasse à courre suivie d'un repas organisé par l'association de chasse « Les Minimes ».

HOMMAGE A JEAN DESCHAUMES – JEUDI 16 NOVEMBRE

**LA 375^{ÈME} PROMOTION DE L'ÉCOLE DE GENDARMERIE DE MONTLUÇON
A PRIT POUR NOM DE BAPTEME « JEAN DESCHAUMES »,
JEUNE GENDARME TUÉ LE 7 MAI 1962 À ORAN.**

Arrivés à la Communauté de brigades de Decize en début de matinée, une centaine d'élèves gendarmes a rallié La Machine à pied, à travers bois, pour venir se recueillir sur la tombe de Jean DESCHAUMES.

Puis, direction place Grillot, pour la commémoration officielle, en compagnie des porte-drapeaux de la Fnaca, de l'Arac, de l'UNPRG et de la 541^{ème} section des Médaillés militaires de Decize. Chacun a pris place autour du monument, en présence de la famille Deschaumes, et des autorités civiles et militaires.

ÉLOGE GENDARME DESCHAUMES

« Gendarme DESCHAUMES, d'abord mineur vous rejoignez la gendarmerie pour défendre l'ordre et la paix. Vous êtes mort dans l'accomplissement de votre mission.....pour la France.

Votre sens du devoir et votre sacrifice nous témoignent, élèves gendarmes de la 375^e promotion de l'école de gendarmerie de Montluçon, à quel point le métier qui nous lie, exige un engagement plein et entier.

Vous êtes né le 10 avril 1932 dans la Nièvre à La Machine. Un petit village de mineurs. Feignant le « grizou », vous descendez, vous aussi dans le dédale des galeries sombres et humides. Vous êtes ensuite appelé sous les drapeaux le 5 novembre 1952, votre engagement et vos qualités vous font nommer sergent moins d'un an plus tard.

A 25 ans, vous vous engagez au sein de la gendarmerie mobile. Quelques années passent au sein de l'escadron de Decize et vous faites de nombreux déplacements dans tous les territoires français. Votre dernière mission est à Oran, en Algérie. Dans un contexte hostile et fermé, de peur, de lutte et de mort, vous parvenez à gagner l'estime et la sympathie d'une population méfiante et terrorisée.

Le 7 mai 1962, votre véhicule est pris pour cible par des terroristes. Gendarme DESCHAUMES, vous êtes mort ce jour, loin de chez vous, au service de la Patrie.

Vos semblables, diront de vous, que vous avez montré les plus belles qualités de courage, d'endurance, d'abnégation, de sang-froid et de sens du devoir. Votre énergie et votre dynamisme se sont imposés à tous vos camarades et tous reconnaissent en vous le pinnacle de l'état de gendarme.

Vos états de services sont si élogieux, qu'il vous a été remis les plus hautes distinctions militaires : la Médaille militaire, la Croix de la valeur militaire avec palme ainsi que la Médaille de la Gendarmerie.

Votre vie héroïque est un exemple pour nous. En se joignant à l'escadron de Gendarmerie Mobile de Decize qui honore votre mémoire par une stèle et un musée, la promotion Deschaumes, souhaite également saluer votre bravoure. Nous honorerons votre mémoire dans nos actions quotidiennes et nous préserverons les valeurs que vous avez su défendre, au prix de votre vie. »



**Nous n'oublions pas ses camarades
morts pour la France.**

AUDUGE Albert
ESPIRE Alexandre
PEGON Guy
PEIGNOT André

*Merci aux associations patriotiques
d'entretenir la mémoire collective !*



BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA MACHINE



Démonstrations de peintures
lors de la 20^{ème} exposition peintures.

De nombreux ouvrages sont à la disposition de tous. Du simple album au documentaire, en passant par le roman, la bande dessinée ou le magazine, chacun trouvera son moyen d'évasion. On y trouve aussi de la musique et de l'image par le prêt de CD et DVD, ainsi que des tablettes tactiles. C'est un fond constamment en mouvement de plus de 8000 documents permettant à tous de s'évader à sa manière.

Pour une cotisation annuelle modeste, les adultes pourront emprunter jusqu'à 5 documents et les enfants 3 gratuitement (jusqu'à leur 16^{ème} année), pour une durée de prêt de 4 semaines pour les documents imprimés, 1 semaine pour les documents sonores (CD, DVD) et 2 semaines pour les tablettes.

RENDEZ-VOUS 2018

21^{ÈME} EXPOSITION PEINTURES

À l'espace des Galibots, du 25 mars au 1er avril

Cette année le thème proposé est « Le trompe l'œil »

Le trompe-l'œil est un genre pictural destiné à jouer sur la confusion de la perception du spectateur qui, sachant qu'il est devant un tableau, une surface plane peinte, est malgré tout, trompé sur les moyens d'obtenir cette illusion. L'école Albert Camus sera sollicitée comme chaque année, et réalisera des trompes l'œil en forme de hublots.

EXPOSITIONS TRIMESTRIELLES

Quatre expositions seront présentées :

- de janvier à mars :
Exposition Photos de Jérôme CHAMPAGNAT (St Léger des Vignes)
- d'avril à juin :
Exposition « Dessins d'enfants »
- de juillet à septembre :
Exposition Photos d'Edmond COTET (La Machine)
- d'octobre à décembre :
Exposition Peintures de Claudie RIDET (Cossaye)
- 17^{ème} Manifestation « A Haute Voix », en octobre
- Présentations régulières de vitrines à thèmes et d'auteurs mis à la une.



Manifestation « A HAUTE VOIX »
en Octobre à l'Espace des Galibots



Atelier création d'un hérisson
avec un vieux livre (Février 2017)

MÉMOIRE

11 NOVEMBRE 2017

LA FIN DE LA GRANDE GUERRE COMMÉMORÉE



Dépôt de gerbes au Monument aux Morts, Place Grillot.

A l'occasion de la cérémonie du 99^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, et ce malgré la pluie, la mobilisation de l'école primaire, du collège, des portes drapeaux, des pompiers, de l'orchestre d'harmonie, des associations patriotiques, sportives et culturelles, des autorités civiles, militaires et de la population a été forte,



LES ÉLÈVES VOLONTAIRES

POUR LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2017

Pour la vente des Bleuets

Mélina CURTIL - Laura POIRIER - Noémie MONGROLLE - Oriane LAUTRU

Lecture de l'ordre de mobilisation

Lara et Florian DELEGLISE

Rappel du contexte des combats

Cristal DORRE

Lecture des lettres de Poilus

Liséa VUILLARD - Léa LEDIER - Léane BARRIERE - Lisa SIMONIN -

Océane GIROD RIOLET

Lecture du message de l'Union Française des Combattants

Enzo VALENCE

Appel aux Morts

Clément COLLIN - Chenda YUORN JOLLIVET - Laura DIOLLLOT -

Floriane SCHNEIDER

1917 : SOUVENONS NOUS MONUMENT PLACE GRILLOT

BERT Auguste
BOUILLOT Maurice
CATHIER Ernest
CHUTET Pierre
DACHET Gabriel
EDMOND Louis
GARILLAND Etienne
JACOB E. Joseph
JAMET Nicolas
MARQUET Jean
MOUTTE M. Louis
PLANTARD Claude
ROLLOT Louis
ROUSSEAU Eugène
SHAERRER François



Pour l'occasion, l'Arac Machinoise, a proposé l'exposition « Les cent ans de l'Arac, La Machine 14-18 » à l'Espace Marie-Curie, avec la participation de l'historien decizois Pierre Volut et le soutien de l'ARAC 58 et de la municipalité.

VIE PRATIQUE

QUELQUES NOUVEAUTES A CONNAITRE

IMMATRICULATION DES VEHICULES

Il y a évolution à ce sujet avec la poursuite de la dématérialisation des procédures administratives.

A partir du 6 novembre 2017 toute demande de carte grise doit être faite exclusivement en ligne sur le site internet : www.immatriculation.ants.gouv.fr

(Prévu par Décret 2017-1278 du 9 août 2017).

Par ailleurs est né un traitement automatisé de lutte contre la fraude à la carte grise (arrêté du 28.08.2017).



À PROPOS DE LA VIGNETTE CRIT'AIR

Tous ont entendu parler des Zones à Circulation restreinte(Z.C.R.) définies en cas de pics de pollution et notamment dans les grandes agglomérations de la métropole.

Depuis le premier juillet 2017 circuler dans ces zones sans l'auto-collant CRIT'AIR est sanctionné par une amende forfaitaire de 68 euros (contravention de 3^e classe). Cette amende peut être accompagnée d'une mesure d'immobilisation avec mise en fourrière.

La vignette CRIT'AIR s'obtient par internet sur le site internet : www.certificat-air.gouv.fr.

Il faut se munir au préalable de la carte grise du véhicule concerné pour renseigner les rubriques demandées. Le prix est de 3E70 plus frais de port par voie postale soit 4E18.

Attention : L'envoi se fait systématiquement à l'adresse figurant sur la carte grise. Si un changement de domicile antérieur n'a pas été fait il faut le réaliser avant de demander la vignette pour que cette dernière vous parvienne à la bonne adresse.



LE CONTROLE TECHNIQUE DES VÉHICULES DE MOINS DE 3T5 RENFORCÉ

A partir de mai 2018 le contrôle technique est une nouvelle fois un peu plus poussé. Il y aura hausse du nombre de points de contrôle (plus de 130 au lieu de 126 à ce jour)

mais surtout une hausse des points soumis à contre-visite (350 au lieu d'un peu moins de 200 aujourd'hui). De nouveaux éléments seront soumis au contrôle tels que les appui-têtes. Enfin, et c'est là le plus délicat un pneu lisse ou tout autre défaut réputé à risque devra faire l'objet de réparation dans les 24 heures 00. Le temps de contrôle devenant plus long, le coût sera revu à la hausse.

(Prévu par directive 2014/45 du 3 avril 2014 relative au contrôle technique périodique et arrêté du 2 mars 2017).

S'OPPOSER AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE RÉPÉTITIF

Il faut savoir que c'est possible et gratuit.

Il suffit de s'inscrire sur le site internet : bloctel.gouv.fr.

(Loi 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation). BLOCTEL est une liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle un consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement.

Se munir au préalable de quelques éléments afin de remplir le questionnaire proposé, soit : Date des appels, plage horaire, numéro de ligne sur laquelle vous êtes contacté, numéro de l'appelant et tous éléments recueillis sur ce dernier (nom de société, nom du correspondant, secteur d'activité etc).



UNE SOLUTION A L'AIDE AUX DEPOTS DE PLAINTES

Il s'agit de la pré-plainte en ligne.

On y accède sur le site internet :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Ce site permet de faire une déclaration concernant uniquement les atteintes aux biens (pas à la personne). Exemples : Vols, dégradations, escroqueriesdont vous pouvez être victime ; faits pour lesquels vous n'avez pas connaissance de l'identité de l'auteur.

Cette pré-plainte entraîne ensuite prise de rendez-vous par l'unité de Gendarmerie ou de Police que vous avez choisie dans le menu proposé. C'est à vous de choisir le service auquel vous vous adressez. En règle générale ce sera le service compétent de votre domicile. Ce peut être aussi le service compétent du lieu des faits (EX : si vous êtes en vacances et toujours présent sur place).

Le rendez-vous servira à confirmer votre plainte et à la signer, mais aussi pourra être suivi selon le cas de constatations sur place. Par conséquent, veillez à préserver traces et indices que pourront exploiter les enquêteurs saisis.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire,...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.



PAROLE À

NOËL FUMAT

POUR LE GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

QUEL AVENIR POUR NOS COMMUNES

Depuis l'été les coups pleuvent et d'abord sur les plus fragiles :

- Baisse de l'APL (du jamais vu) en direction des étudiants(es), des locataires, dont beaucoup de gens ne semblent pas mesurer la gravité,
- La suppression de 230 000 emplois aidés un vrai massacre social et associatif, les ordonnances pour précariser tous les contrats de travail,
- la hausse de la CSG qui va entamer le pouvoir d'achat des salariés et plus durement encore celui des retraités,
- Machinoises, Machinois, nous serons sans exception tous impactés par ces mesures, d'austérité sociale inégalée, sans oublier la hausse du forfait hospitalier,
- Austérité aussi pour les communes et les collectivités avec 13 Milliards de coupes sombres supplémentaires dans le quinquennat à venir.

Et tout ça pourquoi ? Pour baisser l'ISF. Pour sacrifier des budgets publics au remboursement de la dette aux créanciers de la finance, pour protéger les taux du profit des plus gros actionnaires des plus grands groupes.

Pas une seule mesure envisagée, pour rétablir la justice fiscale, pour taxer les revenus financiers pour combattre l'évasion fiscale illégale comme légale quand elle est baptisée optimisation pour réorienter l'usage des profits, du crédit bancaire, et de la création monétaire.

Pouvoir d'achat et l'Avenir des Communes

Il apparaîtrait qu'au lieu d'augmenter les salaires pour améliorer le pouvoir d'achat, nous assistons à un tour de passe-passe, supprimer la taxe d'habitation dont vont bénéficier 80 % des ménages les moins favorisés, déjà à LA MACHINE, 50 % de nos concitoyens ne sont pas assujettis à la taxe d'habitation. Il s'agit là, d'une interprétation fallacieuse voire d'un mensonge par omission.

Car cette suppression de la Taxe Habitation perçue par les communes va priver de ressources des collectivités locales, lesquelles collectivités ne vont plus pouvoir entretenir les équipements nécessaires à la vie des habitants, avec moins de services publics.

Les moyens vont manquer aux écoles, aux services de santé, aux personnes âgées, le RSA, l'aide personnalisée aux personnes en difficultés, aux personnes handicapées, les centres médicaux et de santé.

De même pour les centres de loisirs, les bibliothèques, les activités culturelles, les équipements sportifs, stade, gymnase, aménagement nautique et piscine, difficultés à l'entretien de voirie, assainissement et réseaux d'eau, les Communes devront choisir entre supprimer des services, ou augmenter les tarifs.

En définitive, ce sont les catégories les plus défavorisées, les usagers qui seront lésés.

Il est indéniable que cette taxe est très injustement calculée et répartie.

Comme nous le proposons, il faut réactualiser les bases d'impositions qui tiennent compte des revenus et de la qualité des locaux d'habitation.

En définitive, ce sont les petites gens, les retraités, nous sommes nombreux à LA MACHINE, ce sont ceux à qui on a fait miroiter une amélioration de leur niveau de vie qui déjà sont des victimes de la politique de régression sociale sans précédent d'un gouvernement au service du MEDEF, des actionnaires et de la finance.

Il est urgent de reprendre le chemin de l'emploi, du progrès social, de l'investissement productif dans la Nièvre.

Le « Vivre Ensemble » souvent évoqué, c'est déjà permettre que chacun puisse vivre correctement avec des moyens suffisants dans les communes dont la baisse des dotations n'est plus supportable.



ÉTAT CIVIL

LA BAGUE AU DOIGT

Liste des mariages non-exhaustive : certains époux n'ayant pas souhaité la publication dans la presse.
Du 30 novembre 2016 au 30 novembre 2017,
11 mariages ont été célébrés.

- **NOURRY Julien**
GERARD Méliissa
27 mai 2017
- **DUBUIT Sébastien**
PRELON Elodie Louise Liliane
27 mai 2017
- **DEVERS Michel Marcel**
MAGNIER Catherine Raymonde
Marie-Antoinette
3 juin 2017
- **TERRAIL Bruno Franck**
PIEPRZKA Catherine Françoise
30 juin 2017
- **BRITO FRANCO FREIRE Nelson José**
BONNEREAU Lucie Evelyne
19 août 2017
- **BARDIN Julien Jean-Pierre Roland**
LE VAGUERESSE Elodie
Marianne Ginette
26 août 2017



UNE PENSÉE

- **DAMPIERRE Maurice Claude**
1^{er} décembre 2016 - 76 ans
- **GUILLEMAIN Marie Reine Louise veuve GRESLE**
11 décembre 2016 - 86 ans
- **CORNEILLE Jean-Claude**
10 décembre 2016 - 78 ans
- **LAMIDIEU Nathalie Christiane Renée**
10 décembre 2016 - 51 ans
- **COLAS Gérard Paul Gilbert**
14 décembre 2016 - 55 ans
- **PACAUT Martial Jean Louis**
23 décembre 2016 - 62 ans
- **BAUR Fernand**
30 décembre 2016 - 85 ans
- **PARIZEL Claude Michel**
3 janvier 2017 - 81 ans
- **CANTAUX Alain Georges Gaëtan**
10 janvier 2017 - 65 ans
- **GUYOT Jean-Michel Roland**
12 janvier 2017 - 53 ans
- **JANEZ Benoît Noël Ludwik**
20 janvier 2017 - 29 ans
- **WALSZEWSKI Philippe Joseph**
23 janvier 2017 - 52 ans
- **SIMONIN Simone Marcelle veuve CHEMANI**
17 février 2017 - 95 ans
- **FRAGNY Bruno René**
16 février 2017 - 54 ans
- **CHELLE Jean François**
27 février 2017 - 72 ans
- **VILLARDRY Odette veuve CHMIELOWIEC**
4 mars 2017 - 91 ans
- **GUIROUX Lucien Pierre**
22 mars 2017 - 84 ans
- **CHABIRON Georges Marcel**
25 mars 2017 - 72 ans
- **PAGE Maurice Jean Marie**
10 avril 2017 - 90 ans
- **FOUGÈRE Serge Louis**
15 avril 2017 - 86 ans
- **ALLAIN Claudine Raymonde épouse MEYER**
16 avril 2017 - 59 ans
- **SIBILLE Daniel Maurice**
19 avril 2017 - 72 ans
- **DIOT Stéphane Philippe Marcel**
30 avril 2017 - 48 ans
- **LEGRAND Jean Paul**
2 mai 2017 - 67 ans
- **RATEAU Yvonne Louise veuve DUMONT**
4 mai 2017 - 94 ans
- **PERRAUDIN Rosine Marthe veuve NEANT**
7 mai 2017 - 88 ans
- **GRANDJEAN Roland Jean**
15 juin 2017 - 68 ans
- **MONTUPET Yvette Marcelle épouse BONDOUX**
21 juin 2017 - 79 ans
- **DUMAS Martine Henriette épouse COULON**
25 juin 2017 - 52 ans
- **SWIADEK Raymond**
5 juillet 2017 - 69 ans
- **BIEVELOT Josiane Liliane Patricia**
veuve NORBLIN
16 juillet 2017 - 55 ans
- **VIÉ Roberte Lucienne veuve DEBROS**
16 juillet 2017 - 84 ans
- **COUTURE Raymond Michel**
24 juillet 2017 - 87 ans
- **CALENGE Claude Henri Emile**
25 juillet 2017 - 80 ans
- **CROIZE Sylvain Marcel**
26 juillet 2017 - 65 ans
- **HÉRAL Françoise épouse BERTOCCHI**
15 août 2017 - 66 ans
- **GARAS René Eugène**
8 septembre 2017 - 88 ans
- **MARTIN Marguerite Hélène veuve DAVID**
15 septembre 2017 - 91 ans
- **HUDZIK Jean**
15 septembre 2017 - 77 ans
- **MARGRY Roselyne Laetitia Marie veuve LEMAÎTRE**
22 septembre 2017 - 63 ans
- **MORIN Odette Baptistine veuve GOGUELAT**
21 septembre 2017 - 85 ans
- **RAJA Jeannette Joséphine veuve LAMBERT**
23 septembre 2017 - 69 ans
- **LIVIEN Eugène Ambroise**
29 septembre 2017 - 87 ans
- **LAUMONIER Denise Amélie Berthe veuve BARILLOT**
2 octobre 2017 - 92 ans
- **FIGUIERE Jean-Paul**
8 octobre 2017 - 67 ans
- **THOMAS Yves Paul Jacques**
13 octobre 2017 - 59 ans
- **CHUTET Joël Jean Denis**
19 octobre 2017 - 66 ans
- **BACHELIER Ghislaine Germaine**
21 octobre 2017 - 56 ans
- **SOUDAN Madeleine Marie veuve GUERIN**
29 octobre 2017 - 96 ans

Liste arrêtée au 30 novembre 2017

BIENVENUE BÉBÉS

NAISSANCES

Liste arrêtée au 30 novembre 2016.

Liste des naissances non-exhaustive : certains parents n'ayant pas souhaité la publication dans la presse. Du 30 novembre 2016 au 30 novembre 2017, 13 naissances ont été enregistrées.

- **BOUKPESSI Malika Essovaleh**
2 février 2017
MOULINS
- **BARDIN Juliette Sylvie Valentine**
15 février 2017
MOULINS
- **GIRARD Flavie Sylvianne Georgette**
26 mai 2017
MOULINS
- **GIRARD Antonin Gérard Jackie**
26 mai 2017
MOULINS
- **BARDIN Timothé Christophe Gustave**
28 juillet 2017
MOULINS



LES BÉBÉS À L'HONNEUR...



SPORTS EN IMAGES

LA FÊTE DU SPORT DU 19 JUIN 2017

Cette année l'OMS a accueilli sur Site des Glénons, les écoles Maternelle et Primaire de La Machine et l'école de Ville-Langy afin de faire tester à ses jeunes écoliers tous les sports qui se pratiquent sur l'ensemble de la commune y compris le Rugby avec le club de St Léger des Vignes.



Deux cent cinquante enfants ont participé à cette journée découverte avec, la Pétanque, le Vélo, le Football, la danse, le Tennis, la Zumba, le Rugby, le Modélisme, l'Athlétisme, la Gymnastique, le Handball, le Foyer des Marizys avec leur atelier sarbacane et handi-sport, et tout ça dans la bonne humeur et la joie.

Ils ont été accueillis le matin, avec boissons et viennoiseries, le midi pique-nique tiré du sac et avant de partir un goûter, pour reprendre des forces, avec des récompenses offertes par l'OMS et la Municipalité.



UN CADEAU AVANT L'HEURE !!!

A l'aube de ses 110 ans, l'UFM Gymnastique s'est vue dotée d'une piste Evolution Démonstrable d'un montant de 9 344, 16 €. Achat financé avec la subvention allouée par la Commission des Sports de la Municipalité.

LA VIE DE LA CITÉ : SPORTS ET CULTURE

(Subventions votées lors du budget primitif du 29 mars 2017)

ACDLM: 600 €
ALFA: 458 €
Collège Jean Rostand : 760 €
Comité grand Prix Cycliste : 2 328 €
Fashion Machine's: 300 €
Handball Club La Machine: 6 108 €
Les Amis des Marizys : 250 €
Les Ballets Machinois : 2 000 €
Office municipal des sports : 11 600 €
Pétanque Machinoise : 2 118 €
Tennis Club La Machine: 2 118 €
UFM athlétisme : 3 738 €
UFM football : 18 984 €
UFM gymnastique : 3 118 €
Sous Total sport : 54 980 euros

Bain Douche Jeunes : 36 312 €
Ecole de Musique : Fonctionnement 51 260 € - Recettes : 8 200 €
Harmonie municipale : 5 500 €
La Gaule Machinoise : 121 €
La Machine à Culture ACL : 2 500 €
Sous Total culture : 95 693 euros

**Soit un total général de 150 673 euros
soit 412.80 euros/jour**



LE TENNIS CLUB DE LA MACHINE

Le Tennis Club de la Machine organise plusieurs événements : 2 rifles, 1 soirée épiphanie et 1 tournoi interne (réservés aux licenciés du Club). Bien entendu, le moment phare de la saison reste le « Tournoi Adultes » qui s'est déroulé du 16 juin au 2 juillet avec 87 participants.



L'UFM FOOTBALL

À l'UFM Football, toutes les catégories jeunes sont représentées. De U7 (moins de 7 ans) à U13 (moins de 13 ans), les joueurs jouent pour La Machine. En U15, les joueurs sont en entente avec St Benin et Montigny. En U18, les licenciés évoluent avec les clubs de St Benin et

Dornes, en entente aussi.

Tous les mercredis, contre vent et marées, du côté du stade Etienne-Marets, on répète les bases, on perfectionne le jonglage, on développe l'apprentissage des gestes techniques et enfin, on étudie les prémices de la tactique.

Ajoutez à cela, que les jeunes « footballeurs en herbe », managés par des éducateurs motivés et le plus possible formés, sont en apprentissage, de nombreux samedis, à l'occasion de plusieurs plateaux ou encore de matchs officiels dans la saison sportive.

LES PUIITS D'HONNEUR

En juin dernier l'Office Municipal des Sports (OMS) a récompensé ses sportifs.

A la salle des Fêtes de La Machine, en Juin dernier, l'OMS et la Municipalité ont remis les Puits d'Honneur aux meilleurs athlètes de la saison.

A cette occasion, un montage vidéo sur la saison sportive de chacun avait été réalisé et chaque Président a présenté ses lauréats récompensés.



LES LAURÉATS

- **Chloé MARCEAU** de l'UFM ATHLETISME
- L'équipe des U13 de l'UFM FOOTBALL, **CHEVALIER** Lucas, **BRACON** Corentin, **RIVIÈRE** Julien, **SKIERA** Lucas, **VERRECCHIA** Enzo, **WINSTERSHEIM** Killian, **WINSTERSHEIM** Kelvin, **ESPIRE** Aaron, **JENDAUX** Antoine, **LUSSIAUD** Dimitri, **VICAIRE** Noah, **SCHNEIDER** Dorian
- Adèle **AMELAINE** (benjamine) de l'UMF GYMNASIQUE
- Thibaut **SUGIN** de LA PÉTANQUE MACHINOISE
- L'équipe des moins de 16 masculins du HAND BALL CLUB
- L'équipe benjamine fille du Collège au niveau UNNSS, **FRÉVILLE** Ambre, **GRISARD** Laly, **DIAS FERNANDES** Clara, **MIGNON** Sophie, **RIBOLI** Apoline, **DUPERRET** Lilie, **SIVEL BOUDARD** Théa.
- Bruno **COPIN** du TENNIS-CLUB pour son implication comme capitaine d'équipe et sa présence sans faille au sein du Club
- Paulette **MRECHÈS** des BALLETS MACHINOIS pour son dévouement et son implication comme couturière au sein du Club.

LES ASSOCIATIONS

LES ASSOCIATIONS DE LA MACHINE

ACL - Association Culture et Loisirs

Mme. VINGDIOLET Marie-Christine - 6 ter, rue René Page - 03.86.50.94.08

ACDLM - Association cycliste Decize La Machine

M. BONIFACE Jean-Claude - 1, rue Boyer - 58300 DECIZE - 03.86.25.58.74

ADMR - Association d'aide en milieu rural

M. LEMOINE Fernand - Place de la Victoire - 03.86.50.48.63

ALFA Aéronautique

M. GROS Jean Luc - 19 Rue Jules Renard Rue du Tunnel
58300 NEVERS - 03.86.59.13.57

Amacosmi et les amis du Musée de la Mine

M. DELLA TOFFOLA Aldino - Rue du Puit Henri - 03.86.50.42.77

Amicale du Personnel Communal

M. TILLIER Anthony, Mairie de La Machine - 03 86 50 49 00

Amicale de la Classe 63 de La Machine et ses environs

M. MOLLIN Jacques - 7 Rue de Varsovie - 03.86.50.43.69

Amicale des Sapeurs-Pompiers

M. GOSSE Mikaël - Rue Clémence Bonde - 03.86.50.93.44

Association des Donneurs de Sang

M. MAILLOT Jacques - Ville-Langy - 03.86.60.27.09

A.R.A.C

M. DESCHAMPS Jean - 1 Quater rue de Decize - Puits des Minimes
03.86.50.84.18

A.S.C.E.P.

Mme. LEREU Flore - Ecole primaire - 03.86.50.82.87

A.S.A.M.A

M. DESCHAMPS Jean - 1 Quater rue de Decize - Puits des Minimes -
03.86.50.84.18

Asso Euro des Handicapés Moteur

Foyer des Marizys - 03.86.50.46.75

Bain Douche Jeunes

Mme DUMONT Delphine - Place des Fusillés - 03.86.50.88.94

Bibliothèque Municipale

M. BALOURDET Pascal - Mairie de LA MACHINE - 03.86.50.90.41

Centre Socio-Culturel

Mme BRESARD Claudine - 3, avenue de la République - 03.86.50.84.97

Comité de Jumelage Stronie Slaskie

Mme. GOLOB Mauricette - 1, rue de Varsovie - 03.86.50.43.26

Comité des Fêtes des Baraques

M. MOREAU Thierry - 22, Rue René Page - 03.86.50.87.72



Comité du Grand Prix Cycliste

M. BLANCHARD Serge - 26, rue Daniel Michel - liste rouge

Ecole de musique

Mme DURAND Diane - Les Glénons - 03.86.50.42.65

Fashion Machine's

Mme DIAS FERNANDES Maryline - 36, rue Jean Jaurès - 06.12.67.19.36

F.N.A.C.A

M. MARCINIAK Edmond - 46, Rue P. Vaillant Couturier - 03.86.50.98.42

Fréquence du Morvan

M. MINOIS Jean-Pierre - 20, Rue Gustave Grillas - 03.86.50.91.30

Générations mouvement

Mme GOLOB Mauricette - 1, rue de Varsovie - 03.86.50.43.26

Halte-garderie La Souris Verte

Parc des Glénons - 03.86.50.43.77

Handball Club La Machine

Mme. MADELENAT Deborah, M. WALSEWSKI Yohann - 1, Av de la République -
06.98.84.96.17 - 06.34.14.08.56

La Gaule Machinoise et Champivertine

M. CISZAK Gérard - Le Bourg - 58270 VILLE-LANGY - 03.86.60.28.69

La Pétanque Machinoise

M. BOUCHIER David - 10, Rue Daniel Michel - 03.86.50.42.42

Les Ballets Machinois

M. PAUTET Pascal - 21, Rue du Champs Rouge
58300 SAINT LEGER DES VIGNES - 03.86.25.51.07

L.S.R - Loisirs et Solidarité des Retraités

Mme JAMME Monique - 21 rue Gmerek - 03.86.50.88.68

O.M.S - Office Municipal des Sports

M. GIRARD Pascal - 4 Rue Pergaud - 03.86.50.47.30

Orchestre d'Harmonie de la Ville de La Machine

Mme KUPIECKI Michèle - 43 Ter Rue Daniel Michel - 03.86.50.85.15

Orchestr'all

M. BRALET Michel - Le Petit Sauvigny - 58270 ANLEZY - 03.86.60.27.94

Sapeurs-Pompiers

M. GUILLOT Sylvain - Caserne - Rue Clémence Bonde - 03.86.30.51.48

Tennis Club La Machine

M. GIRARD Jean-Marc - 15, rue de la Gendarmerie - 03.86.50.98.37 - 06.81.13.65.75

U.N.S.S

M. THEVENET Pascal - Collège Jean Rostand - 03.86.50.82.57

U.F.M Athlétisme

Mr COTET Bruno - Rue Jules Pravioux - 06.89.97.64.81

U.F.M Gymnastique

M. VOISIN Bernard - 57, Avenue de la République - 03.86.50.96.45

U.F.M Football

M. CHARMOT Gérard, M. BOUILLERE Thierry - Route des Stades

Vie Libre

M. MARTIN Daniel - 83, Chemin au Bois Bourgeot - 58300 St LEGER-DES-VIGNES -
03.86.25.31.78



SPORTS

ZOOM SUR LINDSAY HARDOUIN



Gymnastique, Judo, Football puis Handball... Lindsay Hardouin fait partie des joueuses qui mangent handball, qui vivent handball et qui ne parlent que handball. C'est une joueuse sur laquelle tu peux compter pour te faire partager sa passion du handball. En effet, elle a cette petite étincelle qui fait que quand elle rentre sur un terrain elle n'a aucune autre intention que de progresser, gagner et aider son équipe...

Pour cela elle met tout en œuvre au point de vue technique en reproduisant les moindres gestes demandés pour améliorer les postures de gardienne, mangeant les spécifiques gardiens à pleine dents... elle a une passion bien à elle, le duel gardien tireur!! Elle a une obsession et sa seule envie est de croquer les ballons de ses partenaires d'entraînement et adversaires par un arrêt aérien ou plus techniquement en grand écart ou simplement en «pastis»*. Les discours de l'ensemble des entraîneurs rencontrés les weekends, du public des coéquipières de sélection et de club, Lindsay obtient le surnom «La Machine» et se fait souvent applaudir et cela dans l'ensemble des gymnases où elle passe. Elle commence au club de La Machine où elle évolue au début en joueuse où un déclic apparaît dans les têtes du staff local avec quelques attitudes de gardien bien réelles. Elle fait quelques piges au but en -12ans mixtes et de match en match, elle partage avec David une doublette de choix et cela jusqu'en -16ans où les deux catégories se séparent et deviennent non mixtes. Suivie de près par Rattaya Vilaiphah et Johann Langlois (cadre technique départemental et bourguignon), elle participe aux sélections départementales, régionales et nationales ce qui lui vaut de participer au stage national 1 génération 2002 et elle fera partie des 30 plus gros potentiels français. Ayant passé les tests d'entrée au collège Marcel Pardé à Dijon en 3^{ème} section sportive en vue des tests d'entrée au Creps de Dijon.

Le changement de catégorie faisant, il fallait composer deux équipes masculines et féminines avec un effectif de 14 dont 4 filles... pas suffisant pour palier tous les rendez-vous de championnats déjà bien fournis à ce niveau interdépartemental. Lindsay voulant poursuivre l'aventure

encore une saison accrocher aux valeurs familiales du club, elle décide avec Marine et Mathilde (deux coéquipières), de prendre les choses en main pour constituer une équipe et elles parviennent à motiver les copines et réussissent à composer un groupe de 8 pour affronter une saison difficile mais grâce à son abnégation et son fort potentiel, elle arrive à produire des rencontres de haut vol qui permettent aux filles de prendre du plaisir malgré les nombreuses défaites durant cette année 2016/2017. Pour la saison 2017/2018, Lindsay est mutée au cercle Dijon Bourgogne Handball où elle évolue en -18 championnat de France et intègre le CREPS. Elle met les pieds dans le début de la professionnalisation vers le haut niveau, très peu de handballeuses nivernaises peuvent se targuer de cette performance. Bien suivie par ses parents, son petit ami, ses amis, le club (elle revient au gymnase des qu'elle le peut. Durant les vacances, le club proposant des stages, «Lélé» est toujours présente). Elle garde les pieds sur terre et sait que le chemin est encore long et que les études sont déjà une priorité, dans son lycée des arcades c'est une obligation d'assurer un max dans les études pour poursuivre l'aventure au point de vue handball.

Grâce à la fidélisation du secteur féminin le club présente cette année pour la saison 2017/2018 une belle équipe moins de 18 ans avec un effectif de 13 filles hyper motivées et assidues les mardis comme les weekends mais sans gardienne formée... les entraîneurs machinois sont déjà au boulot!! Bonne route à elle et à bientôt.

**Terme typique au handball. Le fait que le gardien bloc le ballon adverse à deux mains, pourtant lancé à toute puissance.*



COMMERCE/ARTISANAT

LES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE LA MACHINE

AGENCE NOTARIALE - 6 Avenue Machecourt	03 86 50 80 31
AMBULANCES PICAUT - Taxi-Ambulancier - Rue Daniel Michel	03 86 50 80 16
AUTOSUR - Rue du Puits Henri Paul	03 86 50 97 20
AUTOMOBILES SERVICES 58 - Garage - 8, Avenue de la République	03 86 50 80 44
AXA ASSURANCES - 50, Avenue de la République	03 86 50 86 08
BANQUE POPULAIRE - 25, Avenue de la République	03 86 50 49 29
BOIS ET SCIAGE DE BOURGOGNE - Route Industrielle Le Pré Charpin	03 86 50 47 62
BOULANGERIE CHEMANI - 5, rue Jean Jaurès	03 86 25 07 32
BOULANGERIE PAILLERET - 37, rue Jean Jaurès	03 86 50 83 84
BOULANGERIE RAVERY - 10, Avenue de la République	03 86 50 84 94
BOULIER BRIGITTE et HARTMANN Johan - Infirmeries	
53 Av. de la République	03 86 50 48 27
BRICOLAGE MACHINOIS - Place des Fusillés	03 86 50 80 65
BRIOD REMY - Plombier - 22, rue Maurice Niot	03 86 50 41 46
BYNINI Photography - 16, Avenue Machecourt	06 61 51 98 92
CAFE DE LA REUNION - Mme VAITY - 27, Avenue Machecourt	03 86 30 24 92
CAISSE D'EPARGNE - 40, Avenue de la République	0 820 33 22 11
CENTRE DE SANTE MEDICAL - 12 rue Moulin	03 86 50 82 99
CENTURY 21 - AGENCE DU VAL D'ALLIER	
36, Avenue de la République	03 86 90 97 97
CHAM BONNET Alain - 28, Avenue Machecourt	
COROT DAVID - Couverture - 6, rue Pousserau	03 45 82 90 55
CREDIT AGRICOLE - 51, Avenue de la République	09 78 97 89 78
DAVENNES BRUNO - Kinésithérapeute - 9, rue Couture	03 86 50 43 99
DISTRI CLUB MEDICAL - 50, Avenue de la République	03 86 30 91 80
DOCTEUR FLOREZ CORRAL - 53, Avenue de la République	06 31 01 83 91
DOCTEUR RAES - 10, Avenue de la République	03 86 50 84 77
DROP BAR RIOLINO - 2, Rue Clémence Bonde	03 86 50 80 67
DUMONT JEAN CLAUDE - Plombier - 41 bis, rue Daniel Michel	03 86 50 42 84
ENTREPRISE BONGARD-BAZOT - Le Pré Charpin	03 86 50 93 50
ESIK Vincent - rue des Riblets	06 85 48 62 15
ETS MIGNON - Les Glénons	03 86 50 49 13
ETS ZAWORSKI - Combustible - 17, Route de Decize	03 86 50 81 21
EIRL MOUTHE Fabien - Plâtrier-peintre - 19, rue Jean Moulin	06 10 91 38 84
FLEURS ET TENDANCES - Avenue de la République	03 86 50 79 63
GARAGE BOUCHIER - Place des Fusillés	03 86 50 82 36
GRIZARD Thierry - Petits travaux - 42, rue Edmond Gmerek	06 21 97 79 40
HOTEL DES MINEURS - 35, Avenue de la République	03 86 50 80 61
INTERMARCHE - Route de Decize	03 86 50 44 21
LA BANQUE POSTALE - 10, rue Paul Vaillant Couturier	
LA GUINGUETTE - DA LOUMBA Claudia - Etang Grénetier	03 86 50 25 74
LA MACHINE A BINOCLE - 20, Avenue de la République	03 86 50 04 19
LES AMENDEMENTS NIVERNAIS - Le Pré Charpin	03 86 50 44 55
LES MERRAINS DE BOURGOGNE - Rue du Pré Charpin	03 86 50 86 33
LME (La Machine Event's) - Yohann WALSZESWSKI	
4 Rue Maurice Niot	06.34.14.08.56
ROUSSELIN MARYLINE - Auto-Ecole	
12, rue Jean - Jacques Rousseau	03 86 50 83 04
MAISON DE LA PRESSE - Mme FISCHER CATHERINE	
41, Av. de la République	03 86 50 81 09
MECAMACHINE - M PROVOST Gérard - Les Zagots	03 86 50 81 64



**DES PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE !
LEUR PROXIMITÉ,
C'EST NOTRE FORCE !
FAITES APPEL À EUX !**

SÉBASTIEN CHIDOVAT - Cabinet Dentaire - 3, rue Paul Vaillant Couturier	03 86 50 82 78
MOREAU THIERRY - Ramonage - 22, rue René Page	03 86 50 87 72
NATY GERARD - Electricien - 13, rue Raoul Follereau	03 86 50 93 82
NICOLAS VINCENT - Chauffagiste - 47, rue Edmond Gmerek	06 06 15 12 00
NINA PIZZ - 29, Avenue J.B. Machecourt	06 03 91 75 77
OSTHEOPATHE - ARTHUR CYPRES - 19, Avenue de la République	03 86 30 06 32
PHARMACIE DU TEMPS - 13, Avenue de la République	03 86 50 80 07
PHARMACIE MARCON - 44, Avenue de la République	03 86 50 84 38
PIZZA COM - 4, rue Jean Jaurès	03 86 50 84 58
PROVOST ELISABETH et BENOIST NADINE	
Infirmeries - 41, rue Jean Jaurès	03 86 50 77 12
RICHMOND GILLES	
Plomberie-Chauffage - 8, Avenue Machecourt	03 86 50 84 68
ROLLAND Teddy - Mécanique - 3, rue du Tunnel	03 86 25 52 59
S.P.C.I. - Sablage, peinture, carrosserie - Le Pré Charpin	03 86 50 94 67
SAMSOUD INDUSTRIEL - Rue de Decize	03 86 50 49 49
SALON LILOU - 55, Avenue de la République	03 86 50 83 49
SARL BOUDOT - Menuiserie - Charpente - 16 ter rue Pierre Curie	03 86 50 85 24
SARL FERNANDES - Chauffage - 13, rue Roger Salengro	03 86 50 43 65
SARL TRADISTYLE - Construction - 3 bis Rue des Judets	03 86 50 90 75
SASU GUILLET - PIRON - Menuiserie - 3, rue des coupes	06 46 28 53 53
SIMONIN EURL - Chaudronnerie - ZI Puits Henri Paul	03 86 50 40 16
SOLEIL COIFFURE - 14 Avenue de la République	03 86 50 86 07
SOLS MODERNES - 14, rue Jean Jaurès	03 86 50 50 05
SORONDO OLIVIER - Relaxation - 6, rue Anatole France	06 45 76 81 41
SONIMETAL - rue Lanoizelée	03 86 50 81 12
POMPES FUNEBRES GENERALES - Avenue Machecourt	03 86 50 80 99
TAXI MACHINOIS - 11, rue Roger Salengro	06 62 48 08 33
TRONICS - Sonorisation, Éclairage	
44, rue Paul Vaillant Couturier	03 86 25 44 02
VANESSA FLEURS - Fleuriste - 54, Avenue de la République	03 86 50 71 59
VAILLANT AUTO - Garage - 19, Avenue Machecourt	03 86 50 82 08
VAN DER DONCKT Christophe - Petits travaux bricolage	
2 bis, rue Marcel Deschaumes	07 51 64 37 30
VGB FRANCE - ZI Les Fontaines Douces Route du Pré Charpin	info@vgbfrance.fr
VIVAL CASINO - 37, Avenue de la République	03 86 50 80 86
ZABEL Olivier - Dépannage Informatique	
29, rue Gustave Grillas	09 66 88 82 30

FOCUS

« LES AMIS DES MARIZYS »



Trail des «Gueules Noires».

L'association dite « les amis des Marizys » est fondée depuis 28 ans. Son siège social se situe au foyer de vie les Marizys (AEHM), 15 rue Raoul Follereau à La Machine 58260.

Cette association rassemble essentiellement des résidents et quelques bénévoles. Elle a pour but de développer la pratique du sport chez la personne handicapée. 66 membres composent l'association dont 10 élus du bureau.

Cette association permet grâce à ses actions comme le trail, téléthon, etc ... de financer des projets pour l'ensemble des résidents :

- Des spectacles à la maison de la culture de Nevers où le partenariat est établi depuis de nombreuses années,
- Des sorties à la patinoire de Bourges avec le bain douche jeunes de La Machine,
- Un concert chez l'habitant en partenariat avec le café charbon de Nevers et le foyer.

Depuis maintenant 4 ans, l'association « les amis des Marizys » organise le trail des gueules noires avec l'aide du personnel du foyer, des 80 bénévoles présents chaque année et l'ensemble des partenaires. Son budget est de 5000 euros. Ce trail connaît un grand succès puisque 300 coureurs viennent de différentes régions parcourir les chemins forestiers de La Machine, St léger des Vignes et Champ-vert.

En 2016, un résident a participé à cette course en joëlette accompagné des coureurs de Morvan Oxygène et des pompiers de Nevers. Un moment inoubliable d'échange et de partage.

La prochaine édition du trail des gueules noires aura lieu Samedi 28 avril 2018.



Les membres du bureau.





AGENDA 2018

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Janvier

Vendredi 5, rifles de la Pétanque Machinoise
 Mercredi 10, 18 h, salle des fêtes, V'ux de la Municipalité
 Vendredi 12, rifles des Pompiers
 Vendredi 19, rifles de Bain Douche Jeunes
 Vendredi 26, rifles du collège Jean Rostand
 Samedi 27, soirée du Handball Club La Machine
 Samedi 27, audition des élèves de l'école de musique, à l'Espace des Galibots.

Février

Vendredi 2, rifles des Fashion Machine's
 Dimanche 4, Ecole de Musique
 Vendredi 9, rifles des Ballets Machinois
 Vendredi 16, rifles du Handball Club La Machine
 Dimanche 18 février, anniversaire de la Catastrophe Minière
 Vendredi 23, rifles de l'UFM Football
 Samedi 24, Journée jeux Vidéo
 Samedi 24, concert Léon Bobo « chansons Brassens », à l'Espace des Galibots

Mars

Vendredi 2, rifles du Tennis Club La Machine
 Samedi 3, «soirée de l'UFM Football, soirée choucroute»
 Vendredi 9, rifles de Générations Mouvement
 Dimanche 11, théâtre avec l'association La Montgolfière « Pouic Pouic », à l'Espace des Galibots
 Vendredi 16, rifles de l'UFM gymnastique
 Dimanche 18, repas de Génération Mouvement
 Lundi 19, commémoration du 19-Mars 1962
 Vendredi 23, rifles de l'Office municipal des sports
 Samedi 24, Carnaval organisé par Bain Douche Jeunes
 Dimanche 25 mars au dimanche 1er Avril, 21ème Exposition de Peintures, à l'Espace des Galibots
 Vendredi 30, rifles de Bain Douche Jeunes

Avril

Vendredi 6, rifles de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de La Machine
 Dimanche 8, repas des Aînés de la commune
 Vendredi 13, rifles de l'Asama
 Dimanche 15, rifles du Handball Club La Machine et Bain Douche Jeunes
 Vendredi 20, rifles des Fashion Machine's
 Dimanche 28, Trail des Gueules Noires
 Dimanche 29, concert de printemps de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de La Machine
 Lundi 30, rifles du Handball Club La Machine
 Lundi 30, commémoration de Fond Judas
 Lundi 30, Journée Nationale de la Déportation

Mai

Vendredi 4, rifles de l'Asama
 Mardi 8, commémoration du 8 Mai 1945
 Vendredi 11, rifles de l'UFM Football
 Vendredi 18, rifles des Ballets Machinois
 Vendredi 25, rifles de l'Office municipal des sports



Juin

Vendredi 8, rifles de l'Arac
 Lundi 11 au dimanche 17 juin, exposition « Les puits de mine », Espace Marie Curie
 Vendredi 15 au dimanche 1er juillet, tournoi "adulte" du Tennis Club La Machine
 Samedi 16, Gala et Diner dansant d'Anniversaire pour les 110 ans de l'UFM gymnastique
 Lundi 18, appel du 18-Juin
 Jeudi 21, Tour Nivernais Morvan – L'arrivée de l'étape Semelay –La Machine de la 42ème édition du TNM aura lieu vers 17h00 dans le centre bourg
 Samedi 23, Gala des Ballets Machinois
 Vendredi 29, Festival La Machine à Rire – Soirée Café-Théâtre
 Samedi 30, Festival La Machine à Rire

Juillet

Dimanche 1er, animations du Festival La Machine à Rire
 Dimanche 1er, Finales du Tournoi de Tennis du Tennis Club La Machine
 Vendredi 13, Festivités du 14-Juillet sur le site de l'Etang Grénetier

Août

14-15 et 16 août, Fête patronale et diverses animations
 Mardi 14, retraite aux flambeaux
 Mercredi 15, vide grenier
 Jeudi 16, 62ème Grand prix cycliste de La Machine

Septembre

Attente du calendrier

Octobre

Attente du calendrier

Novembre

Dimanche 11, commémoration du 11- Novembre

Décembre

Attente du calendrier



ÉVÉNEMENTIEL

FESTIVAL 2018

**LE FESTIVAL
LA MACHINE À RIRE
FÊTE SA 10^{ÈME} ÉDITION**

LES 29-30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET 2018 !!



Jérémy CHARBONNEL,
chroniqueur aux Enfants de la Télé
sur France 2
sera présent pour la soirée de gala
du 30 juin.

TENEZ-VOUS PRÊTS !

Un événement exceptionnel programmation exceptionnelle !! Pour cette 10^{ème} édition, le festival prépare une soirée unique le samedi 30 juin 2018 avec la participation des humoristes primés durant les 10 premières éditions du festival !

Près de deux heures de show crée uniquement pour l'occasion.

Tout un spectacle conçu rien que pour La Machine !

Et toujours la nouvelle formule café-théâtre le 29 juin avec la découverte des humoristes de demain autour de planches de dégustation.

Le 30 juin verra également l'installation du vide grenier autour de la salle des fêtes et vous réserve quelques surprises !

 **SAS HYDR'ELEC**
Création et maintenance
dans les domaines de l'Eau et de l'Assainissement
Electrotechnique, Automatisme, Hydraulique & Traitements
Z.A La Badelle - 58270 SAINT BEMIN-D'AZY - Tel. 03 86 58 48 18 - Fax. 03 86 58 55 38
Mail : sas.hydrélec@orange.fr - www.hydrélec-58.com

BOULANGERIE – PATISserie
BRUNO RAVERY
39, av. de la République – 58260 LA MACHINE
Tél. 03.86.50.84.94

MARQUAGE & PANNEAUX ROUTIERS
 **SIGNANET** TEL. 03 86 77 13 05
signanet2@wanadoo.fr
pour une route plus sûre

 **ETS GUILBAULT**
Machines Agricoles et Motoculture
88240 SAINT PIERRE-LE-MONTIER
28, avenue Georges Clemenceau
03 86 37 41 15
88340 CERCY-LE-TOUR
20 bis route de Dole
03 87 34 34 00

NICOLAS ENTREPRENEUR

RÉNOVATION INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR PROFESSIONNEL & PARTICULIER

Mise en œuvre
des méthodes traditionnelles
Isolation, électricité,
plomberie, couverture
et parquet.

06 66 15 12 00 Devis gratuit

EE MiGNON Étude, réalisation
d'Outillages de presse
Electro-érosion à fil et enfonçage
Rectification de profils - Mécanique de précision
Z.I. Les Gléniers - 58260 LA MACHINE - Tél. 03.86.50.48.13 - Fax. 03.86.50.86.94
Internet: www.ee-mignon.fr

Soleil Coiffure
14, Avenue de la République
58260 La Machine
Tél. 03 86 50 86 07

SASU GUILLET-PIRON
Menuiserie-Bois-PVC-Alu
3 rue des Coupes
58260 LA MACHINE
Tél. 06.46.28.53.53
marvine.guillet@gmail.com

Massages de relaxation et détente
Olivier SORONDO
Sur rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 20h
Tél. 06 45 76 81 41

PHARMACIE DU TEMPS
13 Avenue de la République - 58260 LA MACHINE
Tél : 03.86.50.80.07

LA MACHINE EVENTS
- Organisation évènements
- Événements, spectacles, festivals
- Spectacles, concerts et évènements
- Photographie
- Vidéo
- Clients et partenaires publics et privés
06.34.14.08.56
www.la-machine-events.fr

l'entreprise électrique
ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE, TRAVAUX PUBLICS
Densité AFNOR ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 pour l'ensemble de ses activités
9 rue Gaspard Monge
58300 DECIZE
03 86 77 14 85
www.lentreprise-electrique.fr

VGB FRANCE
PREFABRIQUES
Route Industrielle du Pré Charpin
ZI Les Fontaines Douces
58260 La Machine
Tél: (0333) 3 86 30 75 18
info@vgbfrance.fr
www.vgbfrance.fr
www.facebook.com/vgbfrance

Entreprise FERNANDES
CHAUFFAGE toutes énergies
PLOMBERIE - SANITAIRE
Salle de bain - Climatisation - Poêle à granulés
13 rue Roger SALENGRO - 58260 LA MACHINE
Tél. 03 86 50 43 65 - Fax 03 86 50 41 85

Hôtel des Mineurs
35 av. de la République
58260 La Machine
SALLE DE BANQUET
MENU PERSONNALISÉ
SUR DEMANDE
hoteldesmineurs@orange.fr
03.86.50.80.61
Soirée Etape
Traiteur
Salle de réception
Salle de réception
Site WEB:
www.hotel-restaurant-la-machine.com

**DE VOUS À NOUS,
LE PLUS BEAU DES CHEMINS**



COLAS & VOUS
SOLUTIONS D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES EXTÉRIEURS

Avec son offre dédiée Colas & Vous, Colas met son savoir-faire au service des particuliers souhaitant aménager et embellir leurs espaces extérieurs.

Colas & Vous, ce sont 115 agences de proximité en France qui utilisent des matériaux provenant des sites de production Colas les plus proches pour répondre aux besoins spécifiques des particuliers : allées de jardin, allées de garage, aménagement de cours, amplacements de stationnement, terrasses, aires de jeux, etc.

www.colasetvous.fr 0 885 210 805 Service Client

COLAS
AGENCE 100% 100%

**TRONICS
LIGHTING**

Sonorisation & éclairage événementiel

Animation de soirées :
Anniversaires, mariages, karaokés, fêtes privées, etc.

Scènes : Concerts, galas, spectacles, etc.

03.86.25.44.02
<http://www.tronics-lighting.fr/>

58260 La Machine

prêts pour la révolution de la ressource
(à la demande)

SAPROE SAS
AGENCE DE MARCHÉ
11 Boulevard du Pré Platiné - 80000 NIEUVES - France
Tél : 03 44 50 30 73 / Fax 03 44 50 30 74
www.saproe.com





Quatro
ARCHITECTURE

02 48 83 11 50
www.quatroarchitecture.fr



**MENUISERIE BOIS ET PVC
S.A.R.L. BOUDOT**

**Menuiserie Bois - P.V.C. - Alu -
Charpente - Escalier - Isolation
- Plâtrerie Sèche - Plans -**

ENTREPRISE CERTIFIÉE QUALIBAT 4313 TECHNIQUE SUPÉRIEURE
www.boudot-menuiserie.fr

ATELIER
16 ter rue Pierre-Curie
58260 - LA MACHINE
Tél. 03 86 50 85 24 - Fax. 03 86 50 42 88

HALL-EXPO
15 Av de Verdun 58300 - DECIZE
Tél. 03 86 25 45 48
Fax. 03 86 50 42 88

**EN VRAI, PLUS ON SE PARLE,
MIEUX ON SE COMPREND.**

**SERVICE
CARTE GRISE
EXPRESS**
• SANS FRAIS*
*voir conditions des services
d'un conseiller



À L'AGENCE DE DECIZE
17 Place du Champ de Foire
Tél. 09 74 50 31 56

Agence ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h et les après-midi
sur rendez-vous à l'agence ou à domicile.



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Groupama Indemnité-Accidents - Casier médical d'Assurance - Mutuelle Agence de l'Indemnité-Accidents -
52 rue de Saint-Louis - 80200 Compiègne - Tél. 03 44 50 30 73 - E-mail: agence@groupama.fr
5 rue de la Gare - 80200 Compiègne - Tél. 03 44 50 30 73 - E-mail: agence@groupama.fr

Ambulances

VAL de LOIRE
Réseau ambulancier



DISTRI CLUB MEDICAL

"L'important c'est vous... le reste n'est que matériel !"

Vente & Location de MATÉRIEL MÉDICAL

Particuliers - Professionnels

✚ Un conseil personnalisé sur les produits d'incontinence.

✚ Des accords avec de nombreuses mutuelles et organismes de sécurité sociale pour une facturation simplifiée en directe.



LIVRAISON À DOMICILE
sur tout le département



HORAIRES DU MAGASIN

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Le samedi 8h30 - 12h

LIVRAISON

Dans toute la Nièvre et ses environs !

DISTRI CLUB MEDICAL

50, avenue de la République
58260 LA MACHINE

Tél. 03 86 30 91 80

E-mail : contact58@districlubmedical.com

DISTRI CLUB MEDICAL La Machine - RCS Nièvre n° 018 417 045
© Fotoflex.com / Shutterstock.com

N HAIN
COGNAC LOIRE
03 86 28 18 37

DUFLUX
DAMIEN
03 86 68 75 15

PICAUT
LA MACHINE
03 86 50 80 16

PERRIOT
DE CLUSE
03 86 77 15 00